

DRAC BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Hôtels Chartraire de Montigny & du Commandant Militaire

21 - DIJON



**Restauration des menuiseries extérieures
PRO/DCE**

RAPPORT DE PRÉSENTATION

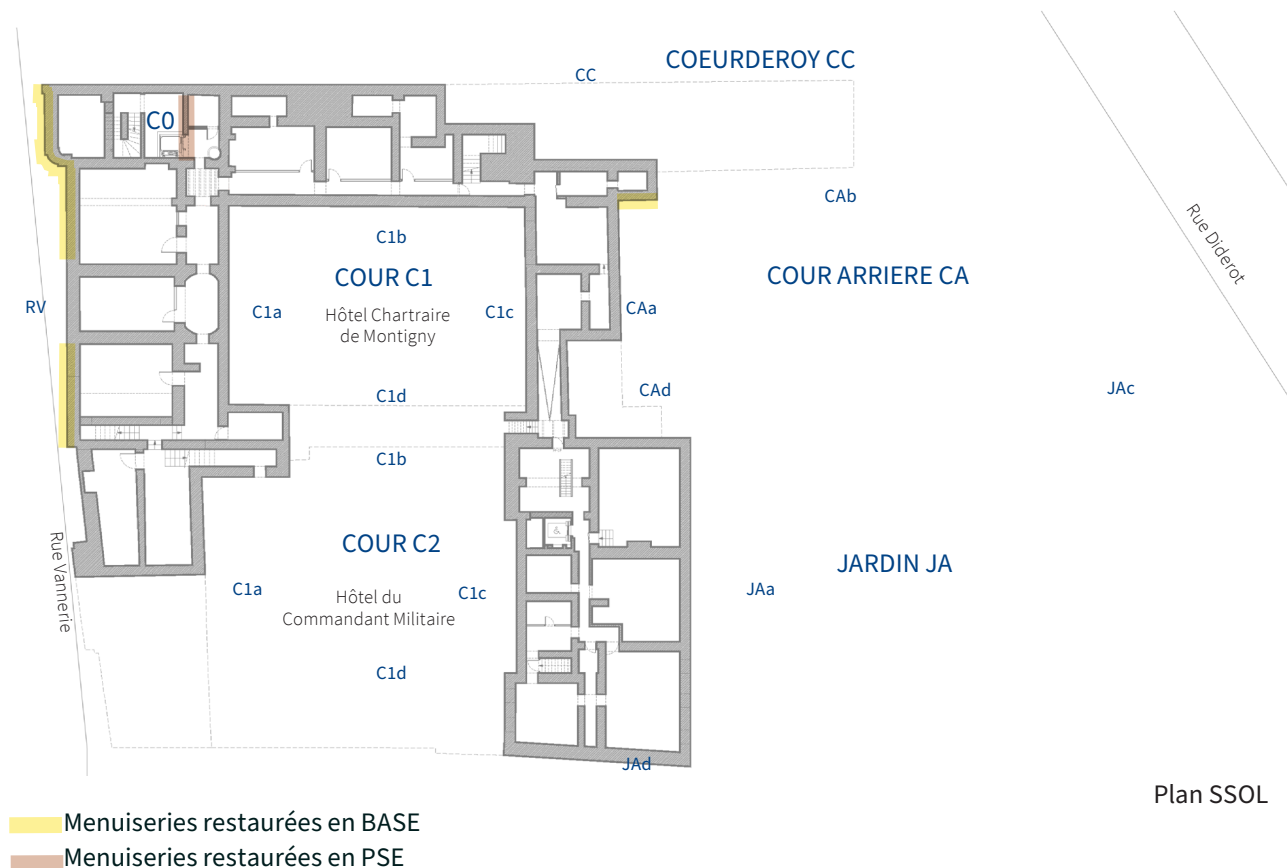
JUIN 2026

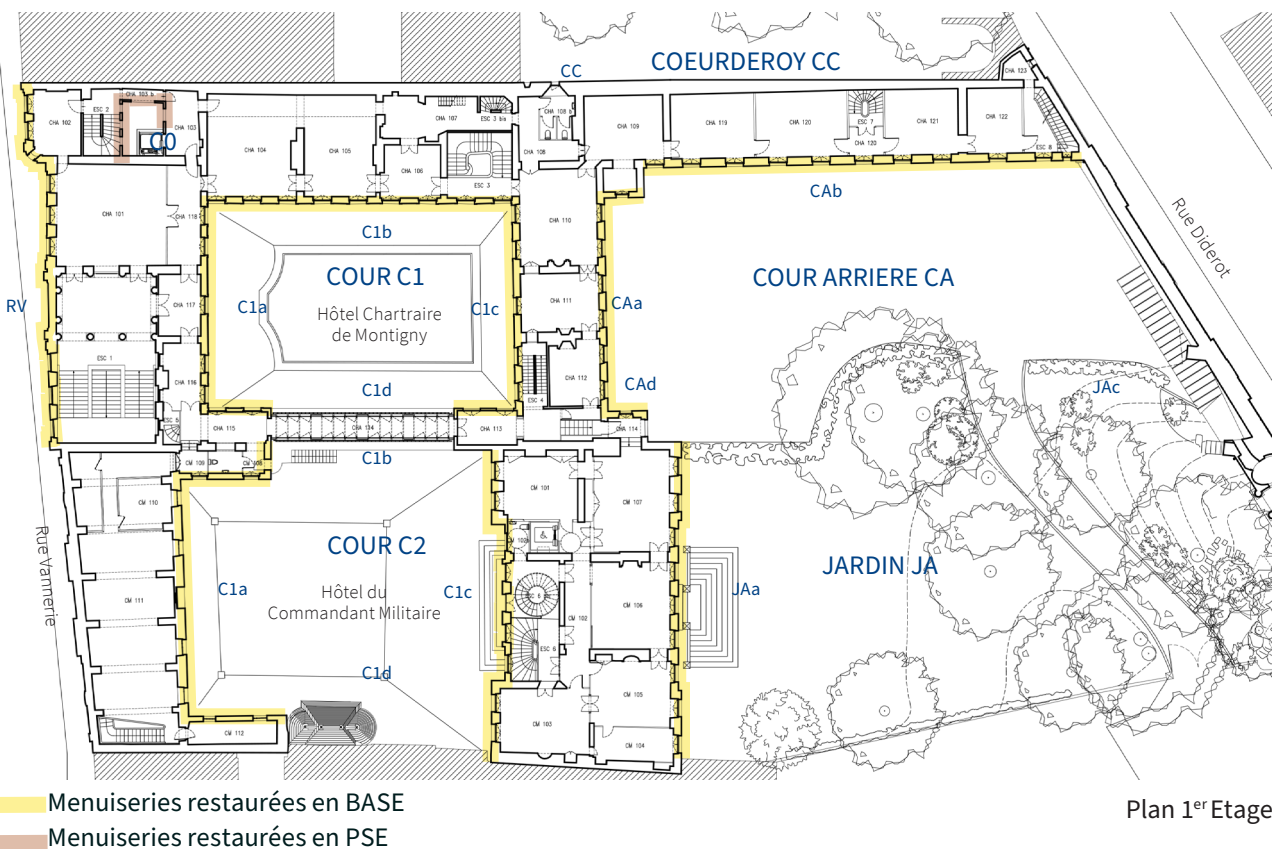
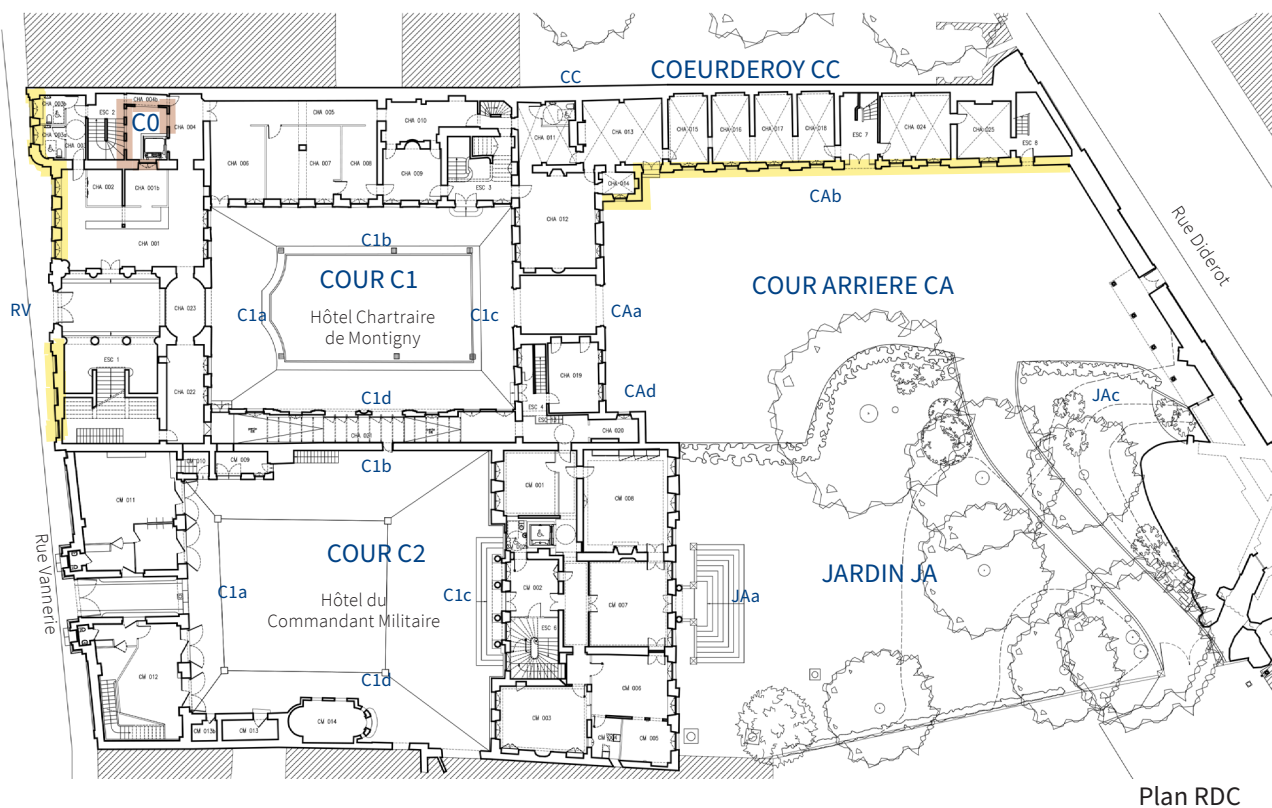
OBJET DE L'ÉTUDE

Constructions des XVII^e et XVIII^e siècles, très remaniées au XIX^e siècle, les hôtels Chartraire de Montigny et du Commandant militaire, situés respectivement au n°39 et n°41 rue Vannerie à Dijon, sont classés au titre des Monuments historiques par arrêté le 6 novembre 1995. Ils sont aujourd'hui le siège de la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-France-Comté (DRAC).

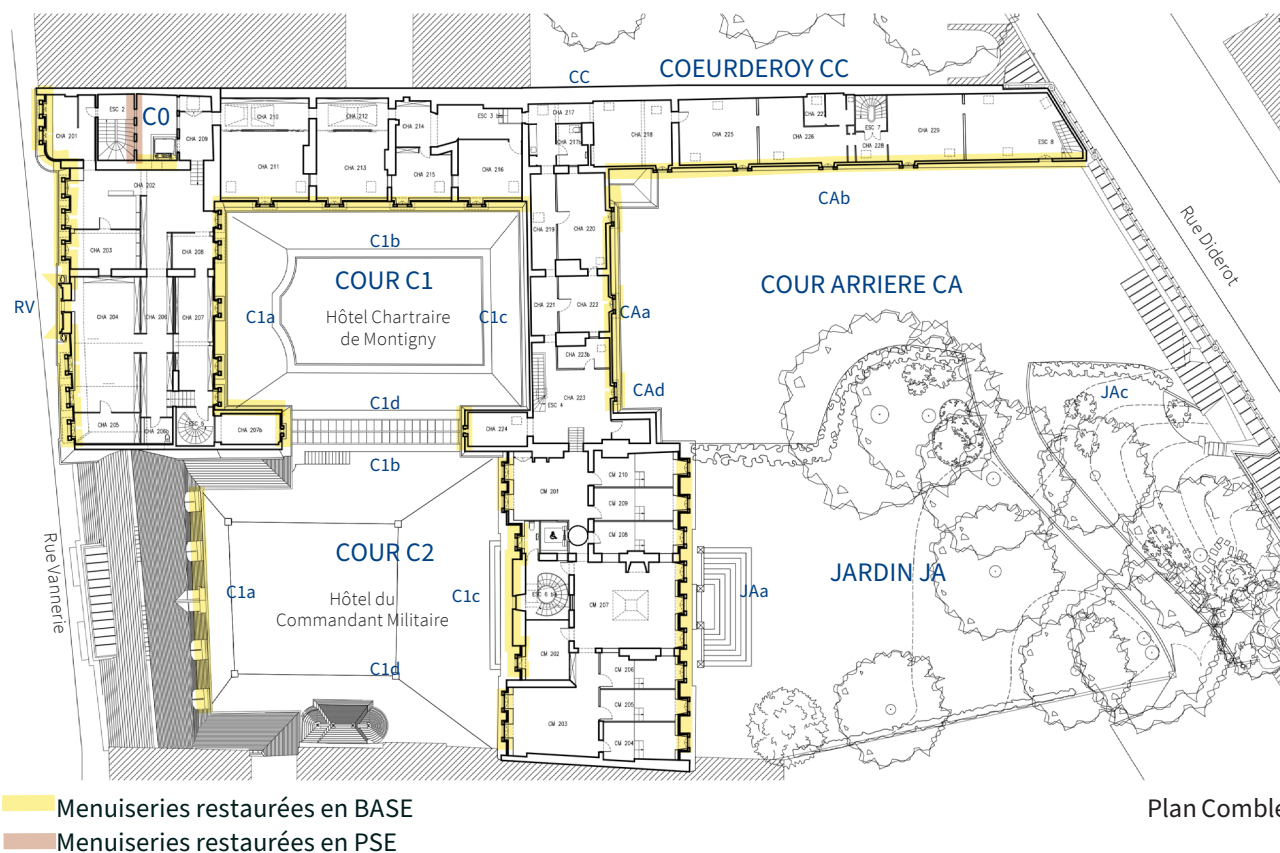
En mars 2022 a été remis à la DRAC le projet de restauration complète des enveloppes extérieures. Pour des raisons budgétaires, ce projet a été découpé par tranches, la première s'est tenue en 2023 et a concerné 41 menuiseries extérieures en rez-de-chaussée sur cours et jardin.

Le présent projet porte sur la restauration des menuiseries extérieures des premiers et seconds étages principalement, mais également du RDC et du SSOL sur la rue Vannerie, la cour arrière et la cour 0, soit 156 baies concernées (plus 18 baies en PSE).





- Menuiseries restaurées en BASE
- Menuiseries restaurées en PSE



Les menuiseries concernées par l'opération de restauration 2026 sont situées principalement aux étages des façades :

- RV
- C1a, C1b, C1c, C1d
- C2a, C2b, C2c, C2d
- CAa, CAb, CAd
- JAa
- C0d (C0a, C0b, C0c et C0d en PSE)

Et ponctuellement en RDC et Sous-sol pour les façades RV et CAb (C0a, C0b, C0c et C0d en PSE).

Le présent dossier redonne les éléments de contexte historique des menuiseries des hôtels puis synthétise le diagnostic des menuiseries concernées et décrit le projet de restauration des menuiseries. Il est annexé d'une compilation de fiches menuiseries et de plans.

Cette étude a été réalisée par

archipat, Architectes du Patrimoine

Martin BACOT, architecte en chef des Monuments Historiques, associé

Cyril ACCARY, chef de projet, architecte

Annabel BYRD, architecte

Cabinet TINCHANT

Laure JUVEN, économiste de la construction

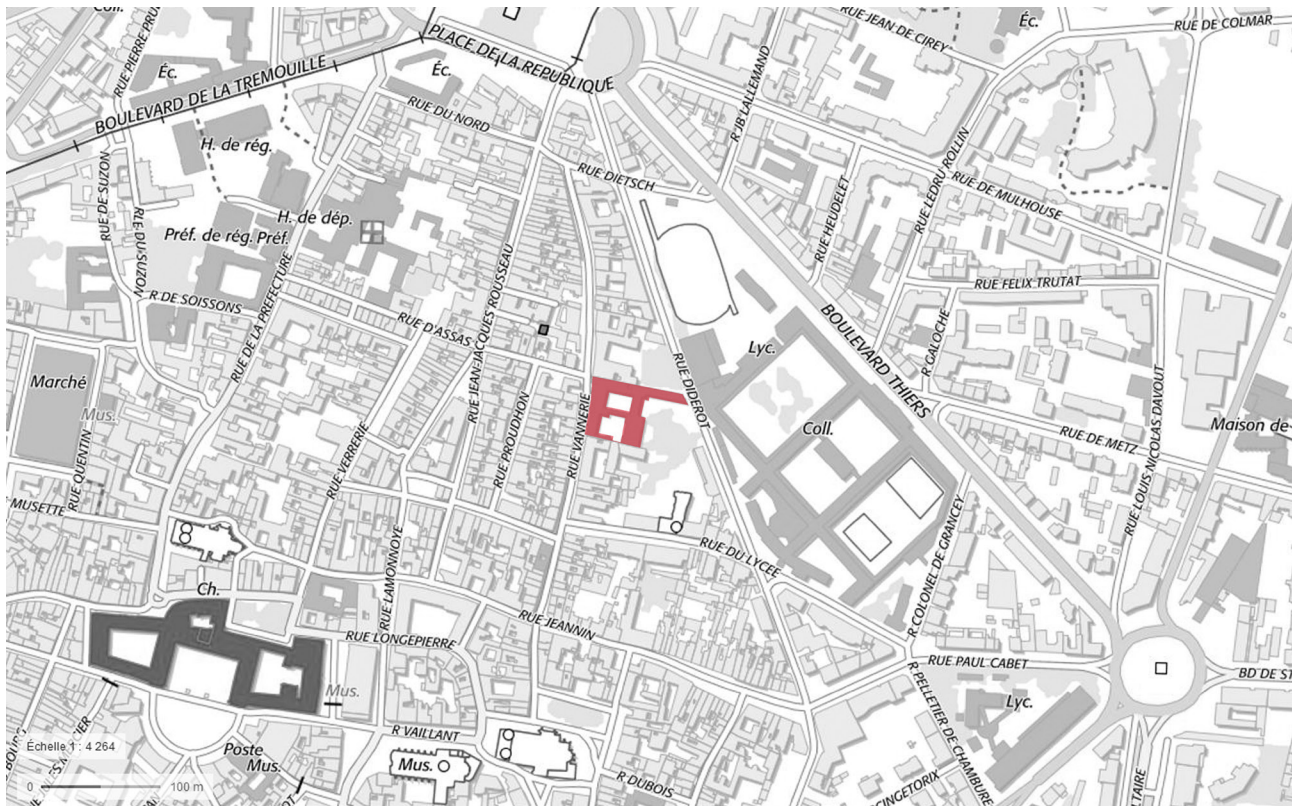
TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DE L'ÉDIFICE	9
1. Plan de situation.....	11
2. Plan de cadastre	12
3. Description	13
I. Hôtel Chartraire de Montigny.....	13
II. Hôtel du Commandant militaire.....	14
II. ÉTUDE HISTORIQUE	17
1. Rappels historiques	19
2. Étude documentaire sur les menuiseries.....	23
3. Critique d'authenticité sur les menuiseries	24
I. Hôtel Chartraire de Montigny.....	24
II. Hôtel du Commandant Militaire	27
III. Synthèse de la critique d'authenticité.....	28
IV. Synthèse graphique de la critique d'authenticité	29
4. Sources et bibliographie	30
I. Archives.....	30
A/ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE COTE D'OR	30
B/ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DIJON - FONDS PATRIMONIAUX.....	31
C/ ARCHIVES Diocésaines	32
D/ Médiathèque DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	32
E/ CONSERVATION Régionale DES MONUMENTS HISTORIQUES	32
F/ UDAP de la côte d'Or	32
II. Etudes	32
III. BIBLIOGRAPHIE	33
III. DIAGNOSTIC SANITAIRE	35
IV. PROJET	39
1. Parti d'intervention	41
I. Hôtel Chartraire de Montigny.....	41
II. Hôtel du Commandant Militaire	41
III. Mise en teinte.....	41
2. Descriptif des travaux projetés.....	42
I. Généralités.....	42
A/ Installations de chantier et échafaudages	42
B/ Nettoyage de chantier.....	42
C/ Protections	42

D/ Protocole plomb.....	43
E/ Accompagnement	43
II. Restauration des menuiseries.....	43
A/ Généralités.....	43
B/ Révision des menuiseries.....	44
C/ Restauration légère	44
D/ Restauration lourde.....	45
E/ Restauration lourde +	45
F/ Remplacement	46
G/ Quincaillerie	46

I. PRÉSENTATION DE L'ÉDIFICE

1. PLAN DE SITUATION



Extrait de la carte IGN
geoportail.gouv.fr



Vue satellite
geoportail.gouv.fr

2. PLAN DE CADASTRE



Extrait du plan cadastral
cadastre.gouv.fr

3. DESCRIPTION

I. HÔTEL CHARTRAIRE DE MONTIGNY

L'Hôtel Chartraire se compose de quatre corps de bâtiment : un bâtiment situé entre la rue Vannerie et une première cour (C1), une aile en retour d'équerre sur le côté nord de la cour C1, un corps de logis de simple épaisseur entre la cour C1 et une seconde cour arrière (CA), et enfin une aile en retour d'équerre sur le côté nord de la cour arrière (CA). Le côté sud de la cour C1 est fermé par une galerie flanquée à l'est comme à l'ouest d'un petit pavillon ; elle a été surélevée d'une nouvelle galerie menuisée lors des travaux intérieurs de réhabilitation de 2014. Le porche du bâtiment sur rue donnant accès à la cour C1 a été fermé lors de ces travaux en 2014.

Les bâtiments sont à rez-de-chaussée, surélevé d'un étage carré et de combles couverts de toits à brisis, terrassons et croupes pour certains. Les souches de cheminées sont enduites, avec un couronnement en béton ou en briques enduites ; les mitrons sont en terre cuite. Certaines souches sont contreventées par des tirants fixés en charpente ; certaines maintiennent des antennes.

Sur la cour C1, les façades sont cadencées par un rythme régulier tant plein, enduit, que vide, à baies rectangulaires, ornées au premier étage de balconnets en fer forgé (ou lisses métalliques). Les éléments soulignent le dessin de l'architecture (encadrements de baies, bandeaux et corniches, lucarnes à fronton cintrés). Les menuiseries sont en bois à grands carreaux, sauf exceptions : celles donnant accès à l'escalier d'honneur sont métalliques ; celles des lucarnes, de deux portes et de quatre fenêtres sont en bois à petits-carreaux. Les soupiraux sont à l'aplomb des baies, munis de menuiseries. Deux lanternes en cuivre sur la façade ouest C1a font face à deux autres lanternes en cuivre de la façade est C1c ; une cloche est en place à l'axe du porche donnant accès à la cour arrière C2.

Les couvertures sont en tuiles plates, panachées de tuiles ordinaires et de tuiles glaçurées polychromes pour les couvertures est et ouest, et avec motif en chevrons pour l'aile en retour d'équerre sur le côté nord de la cour (un chevron bas à deux rangs à tuiles chanfreinées jaunes, un chevron haut à deux rangs de tuiles chanfreinées jaunes, deux rangs horizontaux de tuiles chanfreinées noires). Les ouvrages connexes sont en cuivre.

Sur la cour arrière CA, les façades sont cadencées par une même composition au premier étage : rythme régulier tant plein que vide à baies rectangulaires ornées de balconnets en fer forgé (ou lisses métalliques) et décors d'applique. Ceux-ci se composent d'encadrements en stuc avec corniche sur consoles sculptées et un linteau à décors de piastres. Les menuiseries sont en bois à grands carreaux sauf exceptions : celles des lucarnes, d'une fenêtre et des deux porte-fenêtres qui sont à petits-carreaux.

Outre ses six travées centrales, la façade CAa comprend deux petits retours avec cabinet au nord et escalier au sud, composés d'une travée, identique aux six travées centrales, mais dont les baies sont condamnées (celle du cabinet au nord, comprend un oculus également condamné). Les deux retours portent chacun une lanterne. Seul le retour nord a un soupirail pourvu d'une menuiserie posée au-devant d'un barreaudage.

Le rez-de-chaussée de la façade CAa est enduit d'un revêtement à bossages continus en table, et a le même rythme que le premier étage tant plein que vide, hormis le porche entre les deux cours qui est plus large.

Le rez-de-chaussée de la façade CAb est enduit d'un revêtement à bossages continus, rythmé par une série d'arcades (anciennes remises à carrosses). Plusieurs ancrs et tirants sont visibles. Les arcades sont aujourd'hui maçonnées et percées d'une baie cintrée, sauf la porte qui est menuisée et vitrée sur panneaux inférieurs pleins. Une seule lanterne éclaire l'ensemble de la façade.

La partie la plus à l'est de la façade CAb dénote dans sa composition et son ordonnancement (la corniche est d'ailleurs d'une nature de pierre différente du reste de la façade) : deux travées sur le modèle des précédentes, sans modénature, et dont une partie a été condamnée au droit de l'escalier, et avec ajout de deux petites fenêtres (ancienne chambre des cochers).

La façade nord de cette aile donnant sur le jardin de l'hôtel Coeurderoy (CC) est aveugle, à l'exception d'une fenêtre

et d'une baie condamnée. Elle est enduite dans sa totalité ; les ancrs et les tirants visibles correspondent à ceux de la façade CAB.

La couverture de la façade CAa est identique à celle donnant sur la cour C1, hormis celle du petit cabinet sud qui est en tuiles plates industrielles.

La couverture des façades CAB et CC est en tuiles plates, panachées de tuiles ordinaires et décorée d'un motif en chevrons et pendentif (deux chevrons serrés à chacun deux rangs de tuiles chanfreinées jaunes, posées sur et sous un rang de tuiles chanfreinées noires ; pendentif en losange à un rang de tuiles chanfreinées jaunes avec une tuile chanfreinée noire en son centre, avec suspendu à chaque point bas du chevron un fil composé de cinq tuiles alternant avec deux tuiles chanfreinées jaunes et trois tuiles ordinaires ; une tuile chanfreinée jaune isolée est incluse dans le motif à chaque point haut ou bas du chevron).

Pour l'ensemble des couvertures, les ouvrages de raccord et de protection sont en cuivre ; seuls les recouvrements de corniches sont en plomb.

II. HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE

L'hôtel du Commandant militaire est composé d'un corps de dépendances en alignement sur la rue Vannerie avec deux ailes en retour sur une cour (C2), d'un corps de logis entre cour (C2) et jardin (JA), d'une chapelle sur le côté sud de ladite cour. Dans le jardin au droit de l'ancien rempart et actuelle rue Diderot se dresse une composition comprenant un péristyle qui domine une levée de terre où sont aménagés une grotte et un passage souterrain traités «au naturel».

Les dépendances en alignement sur la rue Vannerie sont à rez-de-chaussée, surélevé d'un étage carré et de combles couverts de toits à brisis et terrasson. Leur façade sur cour est revêtue d'enduit à bossages continus en table, et est percée en rez-de-chaussée de quatre portes cochères en plein cintre aujourd'hui fermées par des menuiseries métalliques, et percées au premier étage de baies carrées, de lucarnes à frontons à volutes rentrantes. Les menuiseries sont en bois et à petits-carreaux, sauf les menuiseries des lucarnes qui sont en bois à carreaux cintrés en élévation et celles des portes cochères qui sont métalliques. Les dépendances, sur terre plein, n'ont pas de cave et donc pas de souches.

Les couvertures sont en tuiles plates panachées de tuiles ordinaires anciennes et industrielles. Les ouvrages connexes sont en cuivre. Les dépendances n'ont pas de souches de cheminées.

Le corps de logis principal entre cour et jardin est un bâtiment d'épaisseur double dont seules les façades ouest (C2c sur cour) et est (JAa sur jardin) sont libres de constructions. Il est à rez-de-chaussée, surélevé d'un étage carré et de combles couvert d'un toit à brisis, terrassons et croupes. Les façades sur cour (C2c) et sur jardin (JAa) sont cadencées par un rythme régulier de neuf travées, tant plein, que vide (baies rectangulaires), incluant deux avant-corps latéraux de deux travées en léger ressaut, et surmontés au niveau des brisis par des lucarnes en pierre de taille (à frontons cintrés en bois côté cour et cintrées en pierre de taille côté jardin).

Les façades sont à soubassement en pierre de taille en plaquettes rapportées (épaisseur 7cm). La nature des maçonneries à l'arrière n'est pas connue. Les souches sont aujourd'hui semi-enterrés par le rehaussement de la cour et du jardin ; ils sont tous traités plus ou moins différemment (condamnation partielle, dalle de béton au-devant, etc.).

Les façades sont enduites d'un revêtement à faux bossages continus, tirés au gabarit et présentent des décors moulés rapportés en ciment naturel (rosaces de l'entablement), en plâtre (restauration XX^e siècle).

Le premier étage se distingue par des bandeaux en ciment, triple côté cour, double côté jardin, formant socles et appuis des séries de balustres en pierre de taille situées au droit des baies.

L'entablement se compose d'une architrave de faible hauteur avec gouttes, surmontée d'une frise de rosaces moulées rapportées, et d'une corniche en ciment à modillons tirés. La corniche comprend aussi quelques pierres de

taille sans hiérarchie constructive apparente.

Deux types de rosaces sont relevés: à glands et feuilles de chêne et une fleur à bouton central. Une rosace en ciment naturel a pu être récupérée en plusieurs morceaux après sa chute (le LRMH a un échantillon pour analyses) ; il est stocké dans les services de l'UDAP. De diamètre de 23cm, il est chargé en granulats, présente de nombreuses bulles d'air typique des moulages et a des traces de corrosion du goujon métallique qui a servi à son scellement. Il n'y a pas de traces de badigeon, le côté lisse provenant de la laitance du moulage. Sa surface est fortement érodée ; le lessivage de la surface et la localisation des salissures biologiques indiquent le sens de pose.

Côté cour, un portique en léger ressaut magnifie la façade sur les trois travées (quatre colonnes adossées d'ordre dorique supportant un balcon à balustrade de pierre et couronné par un fronton triangulaire à jour et modillons en enduit). Il est porté par un degré de trois marches ; le rehaussement du niveau de sol de la cour fait disparaître la première marche dont le lit supérieur est aujourd'hui de niveau avec le pavage de la cour.

Les deux travées de part et d'autre du portique sont prolongées par des lucarnes plein cintres en pierre de taille.

Les menuiseries sont en bois à petits-carreaux hormis celles du portique en rez-de-chaussée qui sont à grands carreaux.

Côté jardin, un portique plus simple, occupe la façade sur la travée centrale (deux colonnes à chapiteaux ioniques supportant un fronton cintré à denticules au-devant d'une porte-double à chambranle ionique). Il est porté par un emmarchement rectangulaire pourvu de deux mains courantes à dais et balustres en pierre de taille. L'escalier est en pierre de Massangis ; il était à l'origine en pierre d'Is-sur-Tille selon le palier existant. La main courante et le socle des balustrades sont en pierre d'Is-sur-Tille ; les balustres sont en pierre de Saint Maximin.

Le rehaussement du niveau de sol du jardin fait disparaître la première marche dont le lit supérieur est aujourd'hui de niveau avec le stabilisé du jardin.

Les cinq travées centrales sont prolongées par des lucarnes en pierre de taille à frontons alternés cintrés en pierre de taille et triangulaires en bois. Les menuiseries sont en bois à grands carreaux, hormis celle du portique qui est à petits-carreaux (l'imposte est à grands carreaux).

Au pied de la façade sur jardin, un dallage 50x50cm industriel a partiellement été posé.

La couverture est en tuile plate mécanique industrielle ; l'ensemble des ouvrages connexes sont en cuivre ; seuls les couvrements des portiques (cour et jardin) sont en plomb.

II. ÉTUDE HISTORIQUE

1. RAPPELS HISTORIQUES

Hôtel Gagne HÔTEL CHARTRAIRE DE MONTIGNY * Hôtel Nansouty n°39 rue Vannerie * Nom d'usage actuel de l'hôtel en capitale	Hôtel Baillet HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE * Hôtel Villers-Macheco Hôtel de la BRETENIERES n°41 rue Vannerie
1616 : la famille GAGNE DE PERIGNY acquiert la parcelle². En 1642 et 1646 : acquisition de terrains pour agrandir la parcelle (messieurs de La COUSSE, Jean BOUCHARD, Pierre PESCHARD)³. 1663 : Construction d'un corps de logis, cabinet et escalier, mitoyens (avec Mme la présidente ROBELIN) de 42 pieds de largeur, « muraille sur laquelle il a posé sablières pour supporter chevrons qui servent à la croupe de sa charpenterie »⁴. 1673 : travaux par Antoine-Bernard GAGNE⁶. 1722 : construction d'une galerie du côté des remparts⁸	Hôtel attesté au XIVe siècle¹. 1663 : Reconstruction par Mme la présidente ROBELIN⁵. 1699 : Acquisition par le M. le Président BAILLET Ses descendants louent l'Hôtel aux Commandants Militaires de la province comme le comte de SAULX-TAVANNES qui l'habite jusqu'à sa mort en 1762⁷. 1711 : Inventaire du président BAILLET de l'ensemble des biens mobiliers. A cette date, l'hôtel comprend 13 pièces plus une galerie, les cuisines et offices, des chambres pour les employés⁹.
1737 : achat par Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, trésorier des Etats de Bourgogne, pour 125 000 livres (une des transactions immobilières les plus importantes de l'époque).¹⁰ A ce moment, l'hôtel se compose de différents corps de bâtiments organisés autour de 3 cours qui s'échelonnaient, la dernière, la basse-cour, s'adossait au rempart. Il n'y avait pas de jardin. Dans la seconde cour à gauche, au-dessus des remises à carrosses, s'étend la grande galerie entre la chapelle (extrémité Est) et un cabinet (extrémité Ouest).¹¹ Marc-Antoine engage des travaux d'embellissements et des aménagements intérieurs¹².	

HÔTEL CHARTRAIRE DE MONTIGNY	HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE
En 1740, la reconstruction de la façade sur rue de l'ancien hôtel Gagne est commandée. Le sculpteur Claude SAINT-PÈRE réalise les décors sculptés. Au 1^{er} étage, on agrandit les fenêtres. A l'intérieur, les appartements sont mis au goût du jour. L'ensemble de la dépense de Marc-Antoine est de 400 000 livres, pour des travaux exécutés avant sa mort en 1750 ¹³. Antoine II CHARTRAIRE DE MONTIGNY. (fils de Marc-Antoine) procède à des aménagements dans l'hôtel . 1772 (?) ou vers 1783 : décor d'applique sur les façades sur cour arrière : enduit à bossage continu au rdc et couronnement des fenêtres à l'étage avec frise et consoles en plâtre (Thomas DUMOREY ou Charles SAINT-PERE)¹⁵. Vers 1783 : Aménagement de l'escalier d'honneur dans l'aile sur rue par Charles SAINT-PERE ¹⁴.	1783 : acquisition de l'hôtel du Commandant Militaire par Antoine II CHARTRAIRE DE MONTIGNY. Dès 1783 (?) : reconstruction du corps de logis par l'architecte Charles SAINT-PÈRE (1738-1791, fils du sculpteur), un des partisans du retour à l'antique ¹⁶. 1784 : Aménagement du jardin, construction d'une façade monumentale en fond de jardin, avec portique et balustrade. Le jardin est attribué à Jean-Marie MOREL (auteur également du jardin de l'Arquebuse à Dijon, du parc du château de Bierre-lès-Semurs, toujours pour le compte d'Antoine II CHARTRAIRE). Charles SAINT-PÈRE reste cependant présent, mentionné comme maître d'oeuvre dans les comptes de travaux concernant la "colonnade sur le rempart"²⁰. 1787 : Demande d'Antoine II pour avoir l'autorisation de démolir la façade sur rue et de reconstruire à la place une nouvelle façade en pierres de taille et de porter un avant-corps avec deux guérites en saillie, d'après le plan de l'architecte Charles SAINT-PÈRE. Le voyer accepte mais il faudra « faire démolir lesdites deux guérites qui doivent avoir des saillies sur le mur, si l'hôtel n'était plus occupé par le commandant en chef de la province » ¹⁷. Sculptures de la façade sur rue : Jean-Jacques MORGAND et Jérôme MARLET. Construction des remises par LE JOLIVET. Décor intérieur de l'hôtel et de l'oratoire attribués à l'atelier de Jérôme MARLET, achevé en 1791¹⁸.
1792 : mort d'Antoine II. Reine Jacqueline CHARTRAIRE de SAULONNE, sa soeur, hérite et revend séparément les deux hôtels.	

HÔTEL CHARTRAIRE DE MONTIGNY	HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE
1795 : achat par Jean-Baptiste ANTHONY ²¹ . L'estimation précise : « la maison de Dijon avec les marbres et les glaces magnifiques, les appartements sont boisés en sculptures des plus belles au plus bas prix » ²² .	1792 : vente à M. Pierre Bernard RANFER de BRETENIERES et sa femme Pétronille BAUDOT ¹⁹ .
1803 : acquisition par la famille NANSOUTY ²³ .	
avant 1870 : l'hôtel est à nouveau vendu, et devient un pensionnat pour jeunes filles ²⁴ .	1880 : création de l'Ecole Saint-Ignace (petites classes) par l'abbé Christian de BRETENIERES.
1882 : l'abbé de BRETENIERES rachète l'hôtel CHARTRAIRE DE MONTIGNY pour créer l'Institution Saint-François de Sales.	1886 : au moment du percement du boulevard Diderot, reprise du mur de façade et du péristyle en sous-œuvre par Charles SUISSE ²⁶ .
1883-1895 : Importants travaux d'aménagement intérieurs conduits par Charles SUISSE, architecte diocésain, touchant essentiellement les intérieurs. Le mur de clôture entre les deux cours est abattu ²⁵ .	1891 : Aménagement de la grotte de rocaille, en communication avec un passage dans le soubassement de la façade sur la rue Diderot. ²⁷ Cet aménagement modifie ou remplace une fabrique préexistante.
	1924 : achat d'un hôtel à l'angle des rues Vannerie et du Lycée ²⁸ .
	1960 : l'état de délabrement des bâtiments entraîne le déménagement de l'Institution Saint-François-de-Sales ²⁹ .
1971 : achat par le Ministère de la Culture. Les deux hôtels abritent la DRAC Bourgogne, depuis DRAC Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que divers services.	
1972 - 1979 : Travaux de restauration menés par Guy NICOT, ACBCPN-ACMH, d'abord sur l'hôtel du Commandant Militaire, puis à partir de 1976 sur l'ensemble. Le modelé du sol du jardin est alors modifié. Les façades sont restaurées, en conservation des enduits pour certaines d'entre elles (Commandant Militaire notamment). Les toitures sont restaurées, parfois en réfection totale (chapelle, logis du Commandant Militaire, aile nord sur cour de l'hôtel Chartraire), certaines en repiquage (aile sur cour arrière de l'hôtel Chartraire). Les menuiseries sont en grande partie conservées ³⁰ .	
Après 1980 : plusieurs menuiseries sont changées (aile nord sur cour et sur cour arrière de l'hôtel Chartraire).	
Travaux par Eric PALLOT ACMH :	
■ 2002 : restauration du portail, du porche et de l'escalier d'honneur.	
■ 2004 : Aménagement des locaux du CID, aménagement des anciens garages.	
■ 2012-2014 : Restauration des parties hautes de la façade rue Diderot, restauration des façade rue Vannerie.	
2011-2014 : Réaménagement intérieur des deux hôtels, par BQ+A / B. QUIROT.	

II. Étude historique

- 1 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, Itinéraires du Patrimoine n°7, Inventaire Général, 1992
- 2 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, thèse présentée et soutenue en 2011, pp.399-407
- 3 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 4 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 5 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 6 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 7 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 8 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 9 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 10 AD21, 4E2 1399, acte de vente entre M. CHARTRAIRE DE MONTIGNY et Gagne de Perrigny, notaire Cazotte, 23 novembre 1737
- 11 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 12 BEAUVALOT Yves, compléments sur la notice de HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel CHARTRAIRE DE MONTIGNY et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, Itinéraires du Patrimoine n°7, Inventaire Général, 1992, courrier du 11 octobre 2017
- 13 BEAUVALOT Yves, compléments sur la notice, op.cit. et également *un épisode de la vie administrative en Bourgogne au XVIII^e siècle entr pouvoir royal et clientèle condéenne : l'exemple de Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, trésorier général des Etats, et sa délicate succession (1728-1771), annales de Bourgogne, 74, 2007, pp 77-114.*
- 14 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit. Attribution et datation des décors de façade : MARILIER Jean, note dactylographiée, archives diocésaines, fonds St François.
- 15 Attribution T. DUMOERY 1772 par MARILIER (note dactylographiée, archives diocésaines, fonds St François de Sales). J. MARILIER ne cite malheureusement pas de source pour cette attribution.
- 16 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit. BEAUVALOT Yves, les hôtels Chartraire de Montigny, archives CRMH (pour le terme «reconstruction»).
- 17 BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, op.cit.
- 18 BEAUVALOT Yves, compléments sur la notice op.cit. POMMIER E., *Les hôtels Chartraire de Montigny et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne*, s.d., archives de la CRMH. Attribution des remises à Le JOLIVET, des décors à J. MARLET : POMMIER E, historique, sources d'après J. MARILIER (sources qui n'ont pu être confirmées), rapport dactylographié 1980, archives de l'UDAP.
- 19 AD 21, 4E8 68, acte de vente du 30 mai 1792 // AD21, 3Q 147, table des vendeurs, 1792
- 20 Attribution à Morel : voir SONNET Bernard, Les jardins des Hôtels Chartraire de Montigny, du Commandant Militaire et Bretenières, in *Annales de Bourgognes*, 75, 2003, pp 209-220. Charles SAINT-PÈRE cité comme maître d'oeuvre dans un Mémoire travaux de maçonnerie, 1784 «10% accordés au maître d'œuvre SAINT-PÈRE» : Folio 199, MS 1901, Bibliothèque Municipale de Dijon.
- 21 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit.
- 22 BMD, Ms 1901, Folio 32, état de la succession d'Antoine II
- 23 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit.
- 24 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit.
- 25 Archives Diocésaines, note historique du chanoine MARILIER, dossier n°1. ADCO, 14J 90 comptes de travaux 1884-1895, concernant des travaux de plâtrerie, menuiseries, ouvrages en fontes pour planchers, chauffage, etc... SONNET Bernard, Les jardins des hôtels Chartraire de Montigny, du Commandant Militaire et BRETENIERES, annales archéologiques de Bourgogne, 75, 2003, pp 209 à 220.
- 26 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit.
- 27 POMMIER E., «Les hôtels Chartraire de Montigny et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne», s.d., (vers 1980) consulté aux archives de la CRMH. M. POMMIER cite le chanoine MARILIER, CAO, pour ses renseignements inédits.
- 28 HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandant Militaire à Dijon*, op.cit.
- 29 Archives Diocésaines, note historique du chanoine Jean MARILIER, dossier n°1
- 30 Archives de la CRMH : photographies avant, pendant et après restauration.

2. ÉTUDE DOCUMENTAIRE SUR LES MENUISERIES

Il n'y a aucune indication positive dans les archives des XVII^e et XVIII^e siècles concernant les menuiseries des deux hôtels.

En 1750, lorsque que Marc-Antoine meurt subitement, quelques entrepreneurs réclament le paiement de travaux réalisés. C'est le cas d'un menuisier qui liste les travaux réalisés, malheureusement sans préciser la localisation des ouvrages. Marc-Antoine avait engagé la construction du château de Bierre-les-Semur, nous ignorons s'il faut attribuer ces travaux au château ou à l'hôtel Dijonnais, tous deux pourvus d'un « jardin du rempart » :

*« Mémoire pour M. CHARTRAIRE DE MONTIGNY des ouvrages de menuiserie que j'ai fait et commencé au 1er septembre 1749 [...] pour avoir fait des châtiers dans les portes du jardin du rempart [...] plus pour avoir fait deux châssis pour le garde manger de 3 pieds et demi de long sur 2 pieds 4 pouces de hauteur, à petits bois plus pour avoir fait un paravent ajustée (sic) à la croisée au petit bois et au châssis de verre qui est dans le cabinet de Monsieur. »*¹

A la fin du XVIII^e siècle, les travaux menés par Antoine II à Dijon et au château de Bierre-les-Semur mentionnent des paiements au « menuisier », sans indication précise des tâches réalisées.²

Au XIX^e siècle, les sources écrites provenant de l'École Saint-François de Sales (mémoires de travaux) sont les plus fournies, mais ne mentionnent que très peu de travaux de menuiseries.

La comparaison des photographies prises pendant l'occupation de l'École témoignent de la diversité des fenêtres en présence : petits bois, grands carreaux, parfois avec des vantaux plus petits en partie supérieure, qui s'ouvrent à la française ou par soufflet vers l'intérieur. Nous apprenons que les travaux de réparation à la fin du XIX^e siècle (entre 1885 et 1895) sont réalisés en « verre simple ».³

La vitrerie neuve posée dans les combles (dans les dortoirs récemment aménagés) est « en verre double à bain de mastic ».⁴ Pour les sous-sols, un verre simple suffit : « vitrerie neuve ordinaire en verre simple aux diverses fenêtres et châssis neufs des sous-sols et divers autres locaux ».⁵

En 1884, les fenêtres du 1^{er} étage de l'ancien hôtel Nansouty (hôtel Gagne puis CHARTRAIRE DE MONTIGNY) sont réparées :

- « dépose pour réparation et repose des vieilles boiseries au 1er étage ;
- au rez-de-chaussée réparer les fenêtres boucher des entailles de petits bois, caller ces croisées ».⁶

Le mémoire précise aussi les dimensions et la composition d'une fenêtre de la loge du concierge (dans cet ancien hôtel ?) : « croisées chêne 20 carreaux à 2 vantaux, 1 x 1,38 x 1,26 ».⁷

Les systèmes de fermeture semblent varier, hérités de l'histoire des deux hôtels. Dans le mémoire de l'entreprise Vivarat nous lisons :

- « défermé l'ancienne fenêtre de la chambre du concierge et réparé les ferrures,
- refait la pointe aux gonds des volets,
- referré les volets avec les anciennes ferrures, ferré la fenêtre avec les anciennes ferrures,
- pose d'une crémone et garniture, {...}
- réparation de l'espagnolette dans la chambre de l'abbé Gautrelet ».⁸

Pour le traitement extérieur des fenêtres, une « peinture à l'huile, 2 couches unies » est réalisée.⁹

1 BMD, Ms 1901, Folio 8, mémoire de travaux du menuisier, 1750

2 BMD, Ms 1901, Folio 209, Récapitulation des mémoires d'ouvriers pour les ouvrages faits au château, jardin et parc de Bierre, et ceux faits à Dijon à l'hôtel de Monsieur de Montigny, au jardin du rempart, au bastion et ceux faits au jardin d'el'Arquebuse dans le courant de l'année 1786.

3 AD21, 14J90, Entreprise Cavard-Marie, travaux de plâtrerie et peinture, exécutés pour le compte du collège Saint-François de Sales à Dijon pour l'année 1893 // AD21, 14J90, mémoire de travaux, maison Leniept, vitrerie, 1884.

4 AD21, 14J90, Entreprise Cavard-Marie, travaux de plâtrerie, exécutés pour le compte du collège Saint-François de Sales à Dijon - travaux neufs ou de transformation dans divers bâtiments, pour l'année 1892.

5 AD21, 14J90, Entrprise Cavard-Marie, travaux de plâtrerie, exécutés pour le compte du collège Saint-François de Sales à Dijon - Divers bâtiments anciens du Grand Collège pour l'année 1891.

6 AD21, 14J90, mémoire de travaux, Ecole Saint-François de Sales, menuiserie, 1884.

7 AD21, 14J90, mémoire de travaux, Ecole Saint-François de Sales, menuiserie, 1884.

8 AD21, 14J90, mémoire de travaux, entrepreneur de serrurerie Vivarat, 1884.

9 AD21, 14J90, Entreprise Cavard-Marie, travaux de plâtrerie exécutés pour le compte du collège Saint-François de Sales à Dijon - bâtiment sur rue

3. CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ SUR LES MENUISERIES

I. HÔTEL CHARTRAIRE DE MONTIGNY

Les photographies de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours témoignent de l'hétérogénéité et de la versatilité des états des menuiseries de la façade sur rue. A l'étage, on y voit cohabiter de gauche à droite : des fenêtres à la française à petits carreaux, des vitraux (ceux de la chapelle aménagée dans l'ancienne grande salle d'étage de l'hôtel), enfin des fenêtres à grand carreaux et impostes dissimulées éclairant l'escalier. A rez-de-chaussée, les fenêtres sont à petits carreaux à gauche du portail, et absentes à droites (baies aveugles devant les volées basses de l'escalier d'honneur). L'évolution à partir des restaurations de 1975 aboutit au remplacement de toutes les menuiseries de la façade au profit d'ouvrages neufs à grands carreaux et imposte, puis plus récemment au rétablissement de menuiseries sans impostes pour la salle et à impostes dissimulées pour l'escalier, tandis que de fausses fenêtres étaient posées à rez-de-chaussée.

Sur les photographies anciennes, l'étage des façades sur la cour présentait à part à peu près égales des menuiseries sans imposte (C1a en majorité, C1b, C1d) et à impostes (C1c sauf sur les pièces non traversantes, CAa et CAb en totalité). Les fenêtres du rez-dechaussée de l'aile nord présentaient des menuiseries à deux grand carreaux par vantail, disposition originale qui ne se retrouvait pas sur les autres façades (à 3 grands carreaux).

Le plus ancien cliché (fin XIX^e) montre que les menuiseries de CAa ouvrant telles des portes-fenêtres présentaient un panneau inférieur plein, une disposition possiblement ancienne. En 1970, plusieurs de ces fenêtres avaient été modifiées au profit de carreaux de verre à la place des panneaux - une disposition reconduite ensuite.

La restauration de 1979 environ a manifestement conservé la plupart des menuiseries anciennes, aucun changement notable n'intervenant dans les compositions (avec ou sans imposte) hormis en façade C1a (baies de l'ancienne chapelle). Cependant les menuiseries d'étage ont finalement presque toutes été refaites entre 1980 et 1985 : les vues de l'Inventaire Général de 1980 témoignent d'une réfection systématique au profit de modèles à imposte, sans doute en copie d'exemplaires anciens. Malheureusement, les modèles eux-mêmes n'ont pas été conservés : l'examen typologique (profils, mise en œuvre, état de vétusté) montre que les menuiseries à imposte actuelles datent de cette même campagne.

Le corpus des menuiseries de l'étage noble est donc aujourd'hui constitué en majorité de copies datant de 1980 à 1985 d'un unique modèle à imposte, disparu, dont on peut penser qu'il remontait au XIX^e siècle, les modèles sans imposte pouvant être supposés plus anciens encore, ce dont attestent quatre menuiseries anciennes sans imposte conservées datant manifestement du XVIII^e.

On trouve en effet quelques menuiseries anciennes isolées :

- parmi les plus anciennes du corpus, les deux menuiseries d'étage donnant sur la cage d'escalier de l'aile intermédiaire (type 2c), à doucines, étaient originellement à petits bois. Transformées à une époque indéterminée en menuiseries à grands carreaux (découpe des petits bois). Ce type de transformation pourrait être contemporaine des grands travaux d'Antoine II CHARTRAIRE à partir de 1740, époque où les petits-bois cèdent largement la place aux grands carreaux, non plus seulement dans les espaces nobles, mais aussi dans les circulations au profit de l'unité des façades. Ces deux menuiseries seraient donc antérieures aux campagnes d'Antoine II, possiblement d'une des campagnes de construction ou transformation de la fin du XVII^e siècle;
- deux très belles menuiseries à profils de doucines affrontées entourant un tore (C1d-107 et 108), dont le modèle est le même que les menuiseries à glaces de l'escalier d'honneur, très probablement d'origine (1783). Elles ont fort justement donné le modèle des restitutions réalisées vers 2012 pour l'ancienne salle liée à l'escalier, tant sur rue que sur cour, ainsi que pour la cage d'escalier elle-même, sur rue. Ces deux exemplaires, ainsi que les deux précédemment citées, peuvent laisser supposer un état XVIII^e généralement à grand carreaux et sans impostes;
- d'autres menuiseries assez typées sont datables du XVIII^e siècle. Il s'agit notamment :
 - de la menuiserie du petit cabinet sur la cour arrière (CAb-101), avec son décor de frise à feuilles d'eau,
 - des menuiseries à rez-de-chaussée C1b-009 à petits carreaux, et CAb-001, à grands carreaux.

Enfin, deux menuiseries sont attribuables par leur facture au XIX^e siècle, en partie est du rez-de-chaussée de l'aile sur la cour arrière (CAb-008 et 009). Elles se présentent aujourd'hui à ouvrants à grand carreau unique (verres modernes)

Vannerie, grande salle d'étude du rdc, pour l'année 1895.

et imposte en plein-cintre vitrée (verres anciens). Elles correspondent à l'aménagement, au XIX^e siècle, des anciennes remises, par le bouchement des arcades et la mise en place de menuiseries (portes-fenêtres et fenêtres) à petits-fers disposés en carré sur pointe. Plusieurs photographies anciennes montrent la présence de petits volets sur ouvrant protégeant les fenêtres. La quasi-totalité des menuiseries de cet aménagement a disparu lors des travaux de 1975-80 (hormis la porte, déjà modifiée, changée après 1985), seules les deux menuiseries CAb-008 et 009 ont été conservées, en déposant les petits-fers au profit de grands carreaux.

On remarque la présence, sur les menuiseries anciennes, de verres soufflés également anciens conservés dans des proportions variables. Quelques verres étirés, plus rares, témoignent de réparations datant de la période d'utilisation de cette technique, entre 1920 et 1960. L'essentiel des menuiseries - moderne - a cependant recours au verre float, seules les ouvrages récents en restitution emploient à nouveau des verres soufflés.

L'étude stratigraphique des teintes menée en phase Diagnostic par Marie-Lys de Castelbajac sur une vingtaine de menuiseries anciennes (datables à partir du XVIII^e siècle), a mis à jour différents états, caractérisés par le faible nombre de couches et leur cohérence sur les deux hôtels et sur le corpus.

Les attributions aux grandes campagnes de travaux amènent aux hypothèses suivantes :

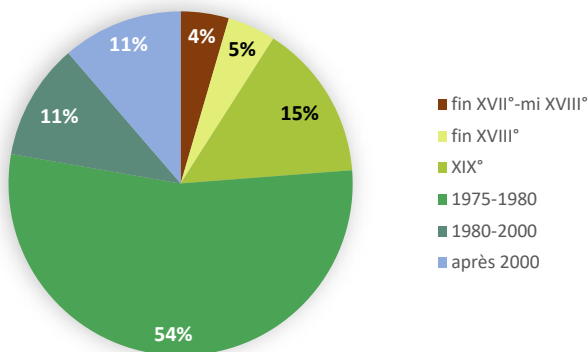
- XVIII^e : traces de noir sur certaines menuiseries (CAb-001 et CAb-101) et traces d'une préparation claire sur les autres menuiseries les plus anciennes : éléments épars qui n'ont pu être interprétés.
- Fin XVIII^e (campagne d'Antoine II Chartraire) : gris vert sur toutes les menuiseries sondées, sur les deux hôtels.
- XIX^e (campagne de 1880 de réaménagement de l'Ecole ?) : gris foncé sur toutes les menuiseries sondées sur les deux hôtels. Des exceptions ont été repérées : pas de couche grise sur CAb-001, gris moins foncé sur C1b-009 et gris bleuté sur C1d-007. Une couche grise plus claire a été appliquée au préalable du gris foncé sur C1c-105. Un enduit vert d'eau est appliqué ultérieurement sur CAa-005, CAa-006 et CAb-009.
- Enfin, campagne de 1975-1985 : une couche de préparation et une à deux couche de peinture ton pierre sont appliquées sur toutes les menuiseries. Sauf pour C1b-009 (enduit + beige rosé puis gris).

En conclusion, il semble que la campagne d'Antoine II Chartraire a conduit à une harmonisation de présentation des menuiseries des deux hôtels (ton gris-vert). Le principe de traitement unitaire fut conservé par l'Ecole (ton gris foncé), puis par la campagne de 1975-1985 (ton pierre). Cette dernière campagne présente ainsi un hiatus entre la volonté de retour à la présentation XVIII^e et le choix d'une teinte non documentée historiquement.

Datation générale du corpus

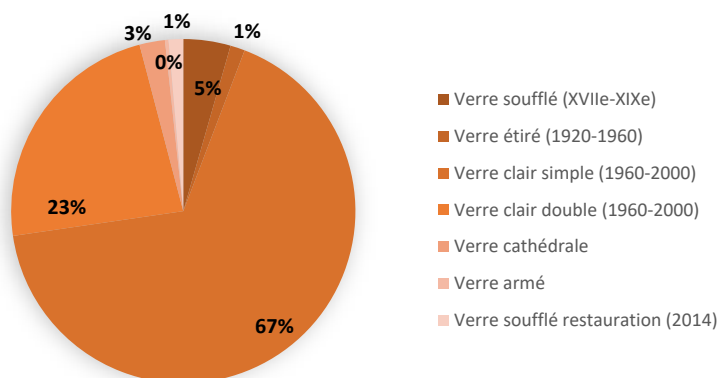
Seules 24 % des menuiseries ne datent pas du XX^e siècle ou plus récemment. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne dans le temps, les campagnes de travaux les plus anciennes sont de moins en moins représentées.

La part prédominante des menuiseries (54%) est issue de la grande restauration de 1972-79, et 22 % ont été posées après 1980.



Les vitrages

Quant aux vitrages anciens (verre soufflé), ils ne concernent que 5% des menuiseries (pour la totalité ou la majorité des vitrages). Pour les autres, 90% des verres sont de type clair (67% simple et 23% doubles).

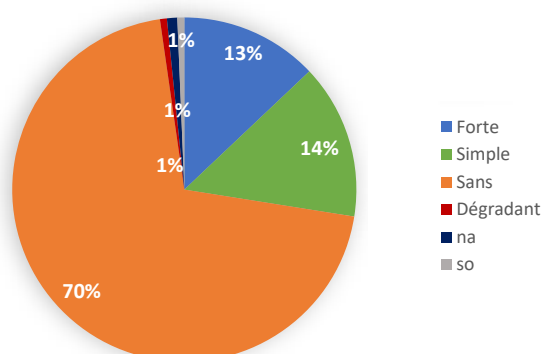


La valeur patrimoniale

Un peu plus d'un quart des menuiseries présentent une valeur patrimoniale forte ou simple, ce qui correspond assez simplement à la proportion des menuiseries les plus anciennes (XIX^e et au-delà).

La plupart des menuiseries du XX^e siècle, réalisées avec soin dans une logique « d'accompagnement » du bâti ancien, sont ici considérées sans valeur patrimoniale – ceci sans valeur péjorative, mais pour souligner que l'enjeu de leur conservation n'est pas tant ici patrimonial que technique et économique.

Seul 1% des menuiseries présente un caractère dégradant, portant atteinte à la présentation de l'édifice.



II. HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE

Deux clichés sur verre (vers 1880) de grande qualité documentent de façon assez complète l'état le plus ancien connu du corps de logis.

Côté cour, on y remarque l'unité des menuiseries de la façade sur cour, à petits carreaux hormis les trois portes-fenêtres sous le portique et probablement les fenêtres de l'avant-corps nord (d'après les photos ultérieures).

Sur ces clichés, les façades ont déjà fait l'objet de la restauration déjà évoquée de la seconde moitié du XIX^e siècle - les enduits apparaissent très frais. La dominance des petits-bois jusqu'au XIX^e siècle, époque reine des grands carreaux, laisse supposer une survivance d'un état ancien : si des menuiseries ont été alors refaites, ce fut sur des modèles anciens conservés - datant probablement de la reconstruction par SAINT-PÈRE en 1783¹⁰.

Les clichés de la restauration de 1979 montrent le remplacement des fenêtres de l'avant-corps nord au profit de nouvelles menuiseries à petits-carreaux, les autres semblant inchangées.

L'étude typologique met en évidence que deux menuiseries, à l'étage de l'avant-corps sud, se distinguent de toutes les autres par leur recouvrement à doucine (type 2a), et par une facture témoignant de leur ancienneté. Leur type exclut qu'elles soient du XIX^e siècle, elles pourraient dater de la campagne de reconstruction de l'hôtel par SAINT-PÈRE.

Pour toutes les autres menuiseries, l'étude typologique confirme les remplacements en copie des anciennes - quand aux élévations -, avec récupération des quincailleries et adaptation des recouvrements - à mouton et gueule de loup. Les menuiseries datables de 1979 sont remarquables par leurs profils abâtardis, par rapport aux profils anciens.

La totalité des menuiseries des soupiraux et des lucarnes a été reconnue du XX^e siècle.

Côté jardin, le cliché de 1880 et les vues ultérieures de la fin du XIX^e siècle montrent un état homogène à grands carreaux, mais où l'on distingue des fenêtres à impostes (partie centrale) ou non (trois travées de droite sur les deux niveaux, et trois travées de gauche de l'étage). Cet état perdure jusqu'en 1970, où on note la permanence des types de menuiseries. Après la restauration de 1980, on ne distingue aucun changement de menuiserie, sinon celle de la porte-fenêtre d'axe, remplacée à petits carreaux.

L'étude typologique balaye cependant cette première impression de permanence. En effet, il faut distinguer parmi les menuiseries à imposte de cette façade, pas moins de 4 types différents par leurs profils (2b, 10, 19, 20). Les deux menuiseries de type 2b (JAa-002 et JAa-003) sont à doucine, et témoignent d'une certaine homogénéité de facture avec les deux menuiseries à doucine de la façade sur cour. Il s'agirait des témoins les plus anciens, possiblement de 1783. Les autres menuiseries sont à mouton et gueule de loup, à attribuer d'après leur facture et leur vétusté au XIX^e pour certaines, au XX^e siècle pour d'autres. Quant aux menuiseries sans imposte, elles présentent trois types différents (7, 8, 9), toutes à mouton et gueule de loup, attribuables au XIX^e siècle.

Au sous-sol, certaines menuiseries sont à attribuer au XIX^e siècle (type 14).

La totalité des menuiseries des lucarnes a été reconnue de la fin du XX^e siècle.

La présence de verres anciens et leur répartition sur les menuiseries les plus anciennes sont assez similaires à ce qu'on trouve sur l'hôtel Chartraire. De même, les sondages de peinture ont confirmé la présence de teintes grises anciennes, sous les couches blanches qui semblent en place depuis le XIX^e siècle.

L'étude stratigraphique menée en phase Diagnostic par Marie-Lys de Castelbajac a mis à jour différents états dans la teinte des menuiseries :

¹⁰ Le choix des petits-bois apparaît comme un relatif archaïsme pour la fin du XVIII^e siècle - alors que la façade sur jardin fut très probablement dès l'origine à grands carreaux. Faut-il y voir une volonté manifeste d'ancrer l'hôtel du Commandant Militaire dans une traditions ancienne, ou encore la conservation par SAINT-PÈRE de dispositions plus anciennes? On peut se le demander, tant par ailleurs les proportions générales de l'hôtel sacrifient à un tropisme de verticalité qui appartient fort peu à l'époque.

- Fin XVIII^e (campagne de Saint-Père) : gris vert sur toutes les menuiseries sondées anciennes
- XIX^e (campagne de 1880 ?) : gris foncé sur toutes les menuiseries. Une couche grise plus claire a été appliquée au préalable du gris foncé sur JAa-002. Un gris bleu a été appliqué ultérieurement sur le dormant de C2c-109.
- Une couche de gri est appliquée ultérieurement sur JAa-102, JAa-S08 et C2d-105.
- Enfin, une couche de préparation, ou un enduit, et une à deux couche de peinture ton pierre, parfois du mastic au préalable, sont appliquées sur toutes les menuiseries, probablement lors de la campagne de 1975-1985.

III. SYNTHÈSE DE LA CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ

La constitution des deux hôtels procède d'historiques fort différents jusqu'à leur réunion en 1783 sous la main de Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY. L'hôtel Chartraire, héritant de dispositions du XVII^e siècle et remis au goût du jour dès 1740 (corps sur rue) puis 1772 (façades sur cour arrière, DUMOREY?), est encore embelli à l'intérieur en 1783 (escalier d'honneur) par Charles SAINT-PERE pour Marc-Antoine CHARTRAIRE. L'hôtel du Commandant Militaire est acquis par le même et entièrement reconstruit de 1783 à 1787 par SAINT-PERE (corps sur rue, oratoire et corps de logis, avec jardin ouvert sur l'ancien rempart par la mise en scène du portique et communiquant avec le jardin de l'aide de Saulx par un souterrain). On peut considérer à juste titre cet état « Marc-Antoine Chartraire » comme un premier état de référence significatif, où les deux hôtels se présentent dans un état rendu cohérent – bien que riche de plusieurs strates historiques – par le goût d'un même propriétaire. De ces brillants travaux provient l'essentiel des dispositions actuelles.

Le XIX^e siècle sépara pour quelques décennies la destinée des deux hôtels, époque pour laquelle les informations sont presque inexistantes. La transformation de l'hôtel Chartraire en Pensionnat en 1870 a porté des modifications à certaines façades (arcades de l'aile sur cour arrière, changements de menuiseries, réfections localisées d'enduits) qui constituent des interventions éparées et plus ou moins heureuses. De son côté, la famille de BRETENIERES, propriétaire de l'hôtel du Commandant Militaire, témoigna d'un goût très sûr en restaurant les façades dans un respect manifeste du projet de SAINT-PERE – non sans un renouvellement complet de l'épiderme avec substitution de technique (enduits en ciment prompt naturel avec moulures tirées et décors moulés rapportés), tout en conservant bon nombre de menuiseries anciennes.

La réunion des deux hôtels en 1882 et l'aménagement de l'école Saint-François-de-Sales a sans doute modifié une partie des intérieurs, mais assez peu les enveloppes, en dehors de quelques modifications drastiques mais localisées (aménagement d'une chapelle sur rue dans l'hôtel Chartraire, préaues en fonte rapportés). Les transformations intérieures ont sans doute été plus fortement impactantes. Cette strate du XIX^e siècle, conservée à son tour pour l'essentiel, nous éloigne d'une connaissance précise des états antérieurs, que les recherches en archives n'ont pas permis d'abonder de façon significative.

Le XIX^e siècle a surtout bouleversé les espaces extérieurs : l'hôtel Chartraire fut amputé du mur et du portique qui définissaient la forme de la cour arrière, et l'hôtel du Commandant Militaire vit son jardin très modifié pour l'ouvrir sur les espaces libres du cœur d'îlot transformés en cour de récréation, non sans qualités d'aménagement paysager dans le goût des squares et parcs urbains de cette époque. L'ensemble de ces interventions doit sans doute être donné à Charles SUISSSE, architecte diocésain : elles en traduisent bien la finesse de goût et la compétence technique.

Cet état subsistera pratiquement inchangé, sinon en détails, jusqu'à l'achat par l'état en 1971 d'un ensemble qui s'était cependant fortement dégradé, conduisant à la destruction de l'aile sur la rue Diderot.

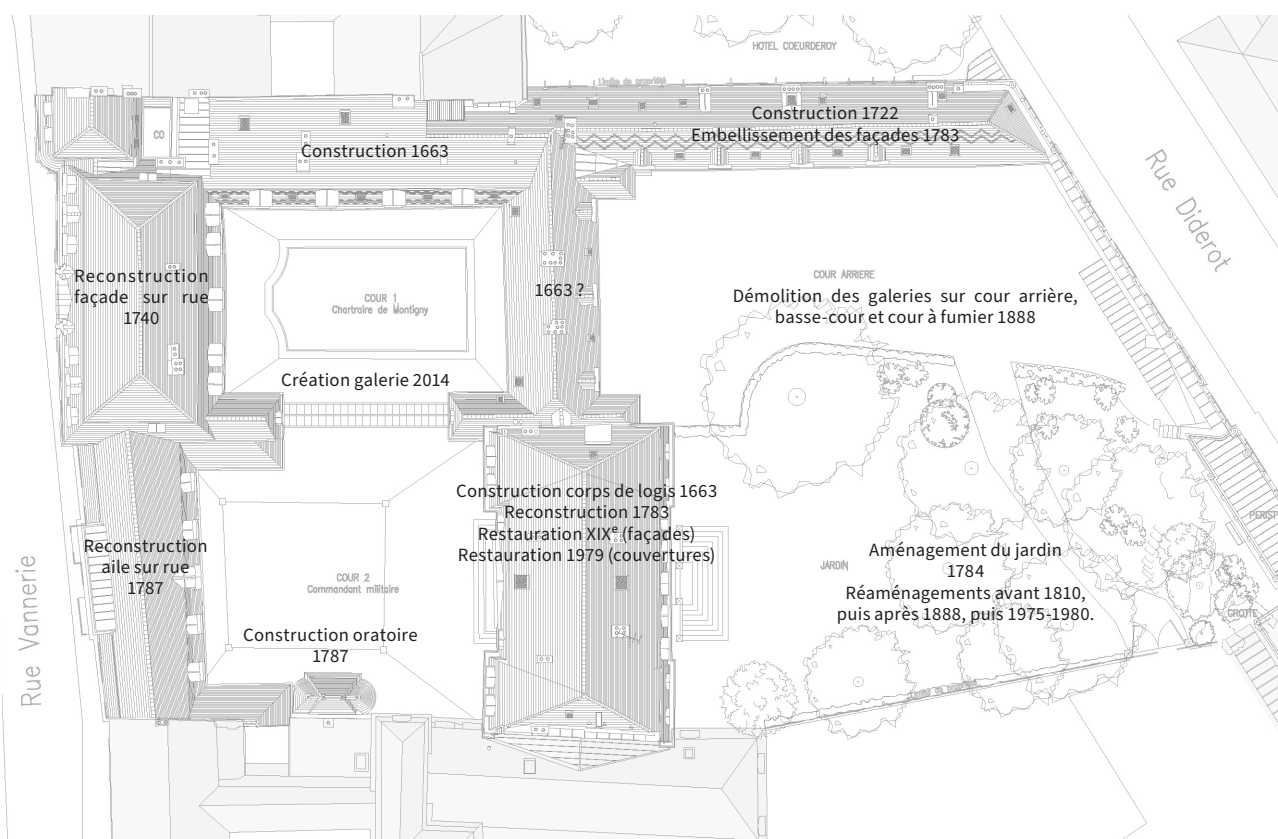
La restauration de 1975-1980 a visé à redonner la lecture des hôtels de l'ancien régime, dans un contexte où les interventions du XIX^e siècle étaient déconsidérées et le bâti marqué par une vétusté importante. La restauration de l'enveloppe toucha essentiellement les toitures (renouvellement complet par endroit, et avec substitution de la tuile à l'ardoise pour l'hôtel du Commandant Militaire). En façades, il s'est agi surtout de déposer ou de reprendre les parties trop datées du XIX^e siècle (préaues et menuiseries sur cour arrière de l'hôtel Chartraire), des parties vétustes - occasionnant la perte des enduits à décors à refends dans la cour de l'hôtel Chartraire, une disposition de l'Ancien Régime). Il semble que ces travaux, achevés en 1980, avaient peu concerné les menuiseries. C'est une campagne ultérieure, entre 1980 et 1985, qui impacta lourdement les menuiseries anciennes (indifféremment du XVIII^e et du

XIX^e siècle) au profit de copies ou de réinterprétation modifiant notamment les compositions des petits-bois.

Les deux corps sur rue ont été restaurés récemment avec soin, en conservation des dispositions anciennes tandis que la rénovation intérieure et la création d'une galerie de liaison extérieure introduisait un apport nouveau d'une écriture contemporaine soignée.

Sur le plan paysager, la restauration de 1975-1980 a tenté un retour vers un état XVIII^e par le rétablissement de cloisonnement végétaux, suivant imprécisément les anciennes limites cadastrales entre les hôtels Chartraire, du Commandant Militaire et de BRETENIERES, la modification des pelouses et la suppression des aménagements mobiliers. Elle ruinait ainsi définitivement les qualités de l'aménagement du XIX^e siècle, sans rétablir pour autant celles du jardin du XVIII^e siècle, dont les dispositions restent par ailleurs frappées d'incertitudes. La continuité paysagère depuis l'hôtel du Commandant Militaire jusqu'à la colonnade fut alors brisée par l'établissement du passage des voitures à travers le jardin pour rejoindre les cours de l'hôtel Chartraire.

IV. SYNTHÈSE GRAPHIQUE DE LA CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ



Synthèse des datations des bâtiments et des principales interventions ultérieures. Nous renvoyons aux documents graphiques pour la datation des menuiseries extérieures. Voir également page suivante pour la synthèse d'évolution des cours et jardins.

4. SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I. ARCHIVES

A/ ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE COTE D'OR

Série E – Archives notariales

- 4E2 1632-2 : année 1737, notaire C. Fiot
- 4E2 1736 : année 1737, notaire J-B Rousselot
- 4E2 2142 : année 1737, notaire P-B Vaudrémont
- 4E5 62 : année 1737, notaire D-N Polliot
- 4E2 1392 : répertoire du notaire B.Cazotte (1714-1741) et B.Cazotte fils (1741-1746)
- 4E2 1401 : année 1733, dépôt d'un traité sous seing privé qui fait suite à l'accord entre M. Gagne de Perigny et M. Courderoy pour la construction d'un couvert (?) sur un mur de séparation entre leurs maisons, établi le 12 mai (utilisé par CHARTRAIRE DE MONTIGNY lors de son achat en 1737)
- 4E2 1399 : année 1737, notaire Bernard Cazotte, vente Hôtel Gagne de Perigny à Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, le 23 novembre
- 4E2 1401 : année 1741, notaire Bernard Cazotte, vente d'une maison et dépendances appartenant à la Demoiselle Claude Guillot, veuve Farroux à Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, le 22 juillet
- 4E2 2109, année 1711, notaire transaction entre M. le Président Baillet et son épouse – inventaire des biens
- 4E8 68 : année 1792, notaire Menu, vente de l'Hôtel du Commandement Militaire à M. Pierre-Bernard Ranfer et son épouse Pétronille Baudot par Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, le 30 mai

Série E – Registres paroissiaux et état civil

- E 1681 : 26 mai 1728, extrait du registre des délibérations de la chambre du Conseil et de Police de la ville de Dijon : acte concédant au Comte de Tavannes le Bastion de Saulx, situé sur le rempart (jardin et dépendances)
15 avril 1740, concession du jardin de l'Aide de Saulx à Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY
- E371 : plans de l'hôtel Gagne puis CHARTRAIRE DE MONTIGNY (cave, rdc, 1er étage), sd + plans du premier Hôtel du Commandement Militaire ? (avant les aménagements d'Antoine II)

Série J – Archives privées - Fonds Saint-François de Sales

- 14J 90 : bâtiments, correspondance, plans, années 1880-1890 (mémoires de travaux et nombreux plans)
- 14J 91 : réquisitions Guerre 1914-1918, Guerre 1939-1945
- 14J 114 : photographies
- 14J 87 : documents personnels, testament de l'abbé Christian de la BRETENIERES, mémoire de travaux (château, ferme, église)
- 14J 66 : Dijon, ventes échanges, mur mitoyen (1546-1729)
- 14J 33 : Ecole Saint-Ignace, correspondance, procès 1882
- 14J 34 : Ecole Saint-Ignace, pièces administratives
- 14J 12 : comptes années 1850

Série Q – Révolution française

- 3Q9 80 : table des nouveaux possesseurs
- 3Q9 81 : table des acquéreurs
- 3Q9 82 : table des nouveaux possesseurs
- 3Q9 83 : table des nouveaux possesseurs
- 3Q9 84 : table des nouveaux possesseurs
- 3Q9 146 : table alphabétique des vendeurs
- 3Q9 147 : table alphabétique des vendeurs
- 3Q9 148 : table des mutations des immeubles réels et fictifs
- 3Q9 149 : table des mutations des immeubles réels et fictifs
- 3Q9 150 : table des mutations des immeubles réels et fictifs

- 3Q9 151 : table des mutations des immeubles réels et fictifs
- 3Q9 152 : table des mutations des immeubles réels et fictifs
- 3Q9 247 : table des donations et autres dispositions éventuelles
- 3Q9 249 : table alphabétique des partages passés devant notaire

B/ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DIJON - FONDS PATRIMONIAUX

- Ms 1833 à 1960 : fonds Ernest Petit, ensemble de documents originaux, extraits authentiques et notes personnelles rassemblés par Ernest Petit.
- Ms 1854 : Inventaire du château de Bierre à la mort de Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, 1750. Travaux faits pour la famille de ce dernier à Montigny et Dijon, exécutés en particulier par l'architecte SAINT-PÈRE.
- Ms 1900 : titres et documents concernant la famille Chartraire, XVII^e-XVIII^e siècles
- Ms 1901 : titres et documents concernant la famille Chartraire, XVII^e-XVIII^e siècles Succession Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, 1750, évaluation des biens – Mémoire des travaux de menuiserie commencés en 1949 – mémoires des ouvrages et paiements des ouvriers à Bierre et à Dijon, 1784-1787
- Ms 1902 : titres et documents concernant la famille Chartraire, XVII^e-XVIII^e siècles
- Ms 1931 : lettres adressées par Antoine II CHARTRAIRE DE MONTIGNY à son homme d'affaires, Finot, avocat à Semur-en-Auxois (1781-An III)
- Ms 1934 : lettres adressées par Antoine II CHARTRAIRE DE MONTIGNY à son homme d'affaires, Finot, avocat à Semur-en-Auxois (1781-An III)
- Ms 1943 : Correspondance concernant CHARTRAIRE DE MONTIGNY, la gestion de ses biens, ses rapports avec les enfants naturels de Chartraire de Ragny, la vente de ses terres après sa mort ; ces lettres sont adressées parfois à lui-même, mais le plus souvent à ses hommes d'affaires, Finot de Semur en particulier, XVIII^e-XIX^e siècles
- Ms 1956 : Papiers de Jean Finot, avocat à Semur, concernant sa gestion des biens de Reine-Jacqueline Chartraire de Bourbonne, sœur et héritière d'Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, suivis de quelques pièces intéressant les Chartraire de Romilly et Chartraire de Saint-Aignan, XVIII^e-XIX^e siècles
- Succession Antoine II pour sa sœur Reine-Jacqueline Chartraire de Bourbonne, résidant en Suisse
- Ms 1957 : Recueil concernant les CHARTRAIRE DE MONTIGNY, Pièces relatives aux sommes dues à la Province par la succession de Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY à cause de sa charge de trésorier général des Etats de Bourgogne, et notamment les comptes de Pierre-Nicolas d'Aoust ou Daoust, comptable de CHARTRAIRE DE MONTIGNY pour les années 1748-1749, XVIII^e siècle
- Mémoire de travaux de couverture pour le castel – réalisés en septembre 1758 « tuiles plombées »
- Ms 3871 : Fonds Reinert, dossiers biographiques
- Nombreux documents iconographiques disponibles en ligne
- Est-BA-VI-001, orgue dessiné par A.Oechslin, Ecole Saint-François de Sales
- Est-CS-IV-017, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, 1er étage
- Est-CS-IV-018, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, 1er étage
- Est-CS-IV-020, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, 2ème étage
- Est-CS-IV-019, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, 3ème étage
- Est-CS-IV-013, plan de l'Ecole, 1888
- Est-CS-IV-021, plan d'ensemble de l'Ecole
- Est-CS-IV-015, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, rdc
- Est-CS-IV-016, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, rdc
- Est-CS-IV-014, plan de l'Ecole Saint-François de Sales, rdc
- Est-AF-I-003, vue de l'Ecole, dessin
- Est-AF-I-004, vue de l'Ecole, dessin (hôtel Nansouty)
- Est-AF-I-002, vue de l'Ecole, estampe
- Est-AF-I-001, vue de l'Ecole et historique, 1922
- Est-AF-I-006, Hôtel Bénigne-Serre, photographie après restauration (tuiles plombées)
- Est-AF-I-007, Hôtel Bénigne-Serre, photographie avant restauration
- Est-AF-I-023, Hôtel BRETENIERES, dessus de porte en plâtre, 1909
- Est-AF-I-008, Hôtel BRETENIERES, péristyle, estampe
- Est-AF-I012, Hôtel BRETENIERES, façade sur jardin, 1909

Est-AF-I-009 Hôtel BRETENIERES, sur rue, 1909
Est-CF-I-003, Hôtel Chartraire, illustration de Fyot de Mimeure
Est-AF-I-014, lucarne sur rue Vannerie, estampe - Hôtel Bénigne-Serre
Est-AF-I-016, escalier d'honneur, photographie
Est-AF-I-017, escalier d'honneur, photographie, 1909
Est-AF-I-031, chambre, photographie
Est-AD-IV-005, lucarne, photographie (tuiles plombées) – Hôtel Bénigne-Serre
Est-AF-I-005, maison dite Saint-François de Sale, estampe - Hôtel Bénigne-Serre
Est-AF-I-032, maison dite Saint-François de Sale, estampe - Hôtel Bénigne-Serre
Est-CD-II-010, marteau de portes
Est-AD-I-009, porte Hôtel de Bretenières, estampe
Est-AF-I-011, porte Hôtel Chartraire de Montigny, photographie
Est-AC-I-002, Hôtel Guillaume Frasans, estampe
Est-AB-IX-006, maison rue des Forges, estampe
Est-AB-IX-004, maison 21 rue Verrerie, estampe

C/ ARCHIVES DIOCÉSAINES

Fonds Saint-François de Salles

- Dossier 1 – MARILIER Jean, «historique de l'école», extrait photocopié d'une revue interne de l'école (?, sans date), Archives diocésaines, fonds Saint-François de Sales. notes manuscrites et dactylographiées sur les deux hôtels.
- Dossier 7 – iconographie : carte postale et photographies

D/ MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

- Dossier de protection
- 0084/021/1012
- 2012/002/0008
- Photographies en ligne

E/ CONSERVATION RÉGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

- Cartons rouges « Jardins » A et B
- Carton «documentation»
- Classeur «DRAC Etudes», «DRAC Plans»

F/ UDAP DE LA CÔTE D'OR

Dossier de présentation de l'édifice, contenant notamment :

- POMMIER E, historique, sources d'après J. MARILIER, rapport dactylographié 1980, archives de l'UDAP.
- Dossier photographique.

II. ETUDES

- BEAUVALOT Yves, «Les hôtels Chartraire de Montigny», inédit, 2 pages dactylographiées, s. d. (consulté aux archives CRMH).
- POMMIER E., «Les hôtels Chartraire de Montigny et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne», s.d., (vers 1980) consulté aux archives de la CRMH.
- AH-AH Paysagistes, étude de restauration et gestion du parc de la DRAC, 2001.
- Paziaud Ingénierie, Hôtels Chartraire de Montigny et du Commandant Militaire, audit énergétique, 2010.
- PALLOT Eric, Hôtels Chartraire de Montigny et du Commandant Militaire, Façades rue Vannerie, étude préalable à la restauration, 2010, APD et DAT, 2012.
- BQ+A / B QUIROT / VICHARD (Maîtres d'oeuvre), DOE «restructuration des locaux de la DRAC, décembre 2014 (2

volumes).

- GIRODET (J.-L.), carnet d'identité, septembre 1987, dossier de plans.
- PALLOT Eric, Hôtel Chartraire de Montigny, restauration du portail, du porche et de l'escalier d'honneur, DOE, 2002.
- PALLOT Eric, Hôtel du Commandant Militaire, ménagement des locaux du CID, DCE 2004, DOE 2005.
- PALLOT Eric, Hôtel du Commandant Militaire, ménagement des anciens garages, PAT et DCE 2002, DOE 2004.
- PALLOT Eric, Hôtels Chartraire de Montigny et du Commandant Militaire, restauration des parties hautes de la façade rue Diderot, DCE, DOE.
- PALLOT Eric, Hôtels Chartraire de Montigny et du Commandant Militaire, restauration des façade rue Vannerie, PDCE 2012, DOE 2015.

III. BIBLIOGRAPHIE

- BARADEL-VALLET Catherine, *Les toits polychromes en Bourgogne, 8 siècles d'histoire*, éditions Faton, 2012.
- BEAUVALOT Yves, « Un épisode de la vie administrative en Bourgogne au XVIII^eme siècle entre pouvoir royal et clientèle condéenne : l'exemple de Marc-Antoine CHARTRAIRE DE MONTIGNY, trésorier général des Etats, et sa délicate succession (1728-1771), dans les *Annales de Bourgogne*, n°79, 2007, pp.73-114.
- BEAUVALOT Yves, « Un architecte bourguignon : Charles-Joseph Le Jolivet (1727-1794) ou les infortunes du talent en province au XVIII^eme siècle », dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 2006, pp.177-208.
- BEAUVALOT Yves, Compléments sur la notice de HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandement Militaire à Dijon*, Itinéraires du Patrimoine n°7, Inventaire Général, 1992, communiqués par courrier du 11 Octobre 2017.
- BLIN Léon, « CHARTRAIRE DE MONTIGNY, Trésorier Général des Etats de Bourgogne, et les boulangers de Dijon (mai 1747) », dans les *Annales de Bourgogne*, tome XL, année 1968, pp. 59-67.
- BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715*, thèse présentée et soutenue en 2011, pp.399-407.
- BOTTE Agnès, *Les Hôtels particuliers de Dijon au XVII^eme siècle*, éditions Picard, 2015.
- BROSELIN Arlette, « Claude et Charles SAINT-PÈRE, deux architectes au champs », dans La Quintefeuille, Bulletin d'information de la société d'histoire et d'archéologie du pays de Vergy, n°4, 2006, pp.19-27.
- DUBUISSON Thérèse et Daniel, *Au fil des portes*, tome 2, 2012, pp76-77 et pp.152-153.
- FYOT Eugène, « Une famille d'artistes à Dijon, les SAINT-PÈRE », dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, 1932, pp.18-27.
- HUGONNET-BERGER Claudine, de MAULMIN Pascal et SONNET Bernard, *Hôtel Chartraire de Montigny et Hôtel du Commandement Militaire à Dijon*, Itinéraires du Patrimoine n°7, Inventaire Général, 1992.
- PASCAL Marie-Claude, « Jardins de Dijon, jalons pour un inventaire », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, T XXXV, 1987-1988.
- RAT, Pierre, « la pierre d'Is-sur-Tille de l'antiquité à nos jours, du mythe à la réalité », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, T XXXIX, 2000-2001, pp 281-314.
- SONNET Bernard, « Les jardins des Hôtels Chartraire de Montigny, du Commandement Militaire et Bretenières », dans les *Annales de Bourgogne*, n°75, 2003, pp.209-220.
- SONNET Bernard, « L'Ermitage de Bierre-Lès-Semur » dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités et des Objets d'Art du département de la Côte d'Or*, tome XLI, 2005-2011, pp.254-268.

III. DIAGNOSTIC SANITAIRE

Les menuiseries sont dans un état bon à passable pour la majorité d'entre elles, moins de 20% sont dans un état médiocre et nécessitent une restauration lourde, seules 16% des menuiseries sont à déplorer en mauvais état et compte tenu de leur faible valeur patrimoniale, elles sont à remplacer. Cet état général assez passable est essentiellement explicable par l'âge assez faible du corpus. Il souligne l'intérêt économique d'une restauration en conservation, au-delà de toute considération historique.

Outre l'état sanitaire, c'est la performance thermique des menuiseries qui n'est pas satisfaisante. À simple vitrage, leur coefficient thermique est élevé, c'est, entre autres, le cas d'un nombre important de menuiseries des années 1980, elles sont en relativement bon état par ailleurs. De nombreuses menuiseries ne sont pas équipées de joint d'étanchéité, ni en rainure dans l'appui, ni en recouvrement sur les ouvrants. Les déformations de certaines menuiseries, notamment celles de l'hôtel du Commandant Militaire, du fait de leur grande hauteur, induisent des entrées d'air importantes, gênant directement le confort des agents dans les bureaux.

Le confort au sein d'un bâti ancien fait appel à la manipulation, par l'utilisateur, de certains dispositifs mobiles :

- fermeture diurne des volets occultants pour limiter l'exposition solaire l'été;
- fermeture nocturne pour limiter les déperditions énergétiques l'hiver;
- ouverture des ouvrants aux heures fraîches (et, dans l'idéal, la nuit) pour rafraîchir le bâtiment.

La majorité des fenêtres de bureaux sont équipées de volets intérieurs, pour autant, environ 1/4 des menuiseries n'en sont pas pourvues, ce qui ne permet pas à l'utilisateur de faire usage des recommandations émises ci-avant. La liste des menuiseries concernées est la suivante :

- RV-201 à 206 et 208 à 210;
- C1a-202 à 204 et 206;
- C1b-202-204-206-208;
- C2c-203 et 207;
- C2d-104 et 105;
- CAa-203 et 206;
- CAb-102 et 202;
- JAa-201

IV. PROJET

1. PARTI D'INTERVENTION

En complément de l'opération de restauration de certaines menuiseries du RDC menée en 2023, le périmètre des travaux de la présente opération permettra de traiter l'ensemble des menuiseries extérieures bois du site (hors châssis de toit).

Outre la pérennité des ouvrages, cette nouvelle opération de restauration des menuiseries a pour objectifs l'efficacité énergétique et le confort (amélioration de l'étanchéité à l'air, de la résistance thermique et du contrôle solaire des menuiseries extérieures), avec notamment la mise en oeuvre de joints d'échanchéité, le remplacement des vitrages par des vitrages plus isolants et la création de volets intérieurs lorsque les menuiseries en sont dépourvues.

I. HÔTEL CHARTRAIRE DE MONTIGNY

La restauration des menuiseries conservées au regard de leur ancienneté (XVIII^e et XIX^e siècles), permettra une sensible amélioration des performances thermiques par l'optimisation des recouvrements (mise en œuvre de joints en rainure, canal et trous d'eau) et par le remplacement des verres simples clairs par des verres feuilletés avec couche isolante et filtre anti-UV, associant verre float et verre étiré en face extérieure, ce changement de vitrages nécessite un approfondissement des feuillures.

L'intérêt majeur de la menuiserie CAB-101 requiert une attention particulière. Sa restauration fera l'objet d'un protocole de restauration soumis à validation. Afin de parer aux entrées d'eau constatées au niveau de la pièce d'appui, une rigole de rétention métallique est à mettre en place ainsi que des joints en rainure.

Le corpus des menuiseries des années 1975 - 1980 est dans l'ensemble en bon état de conservation, par souci d'économie de matière, mais aussi et avant tout parce que leur dessin est en cohérence avec les menuiseries plus anciennes, cet ensemble sera conservé et restauré. De bonnes factures, leurs performances thermiques seront nettement accrues par le changement des joints et le remplacement du simple vitrage par un double vitrage, nécessitant un approfondissement de feuillure.

II. HÔTEL DU COMMANDANT MILITAIRE

Le corpus des menuiseries des étages-carrés est historiquement disparate. Son état actuel offre cependant une présentation globalement homogène qui n'appelle pratiquement aucun changement. Sa restauration en conservation permettra la sauvegarde des ouvrages anciens, non sans offrir la possibilité d'améliorer les performances thermiques par un calfeutrement amélioré et le changement des verres, presque partout récents, au profit de verres feuilletés comportant en face externe un verre étiré - comme pour l'hôtel Chartraire. Il a été vérifié que les feuillures anciennes permettent cet approfondissement.

Les menuiseries de l'étage sous comble ont pour la plupart été remplacées récemment, en bon état et déjà pourvues de double vitrage, elles seront révisées ou restaurées avec conservation des doubles vitrages existants.

III. MISE EN TEINTE

La mise en peinture générale des menuiseries est proposée pour la totalité des deux hôtels, d'après la cohérence de présentation attestée par les nombreux sondages stratigraphiques, qui ont permis d'identifier :

- une teinte gris-vert (attribuable aux travaux de la fin du XVIII^e siècle).
- une teinte gris foncé mise en place au XIX^e siècle, peut-être lors de la campagne de 1880

Pour mémoire, le ton pierre clair actuel n'apparaît que sur les premières menuiseries changées vers 1980, les menuiseries anciennes environnantes étant plus sombres (gris foncé).

Le choix de la teinte gris-vert, attribuable au XVIII^e siècle, est cohérent avec l'état historique de référence, il a été retenu pour la première tranche qui portait sur les menuiseries du RDC - RAL 7030.

Sur les menuiseries anciennes, le nettoyage préalable des supports visera autant que possible à conserver la stratigraphie ancienne.

La teinte de la face intérieure des menuiseries s'adaptera à la teinte actuelle, elle sera à confirmer au cas par cas.

Le programme des travaux intègre pour certaines menuiseries une simple révision et une mise en teinte de la face extérieure. C'est le cas des menuiseries de l'aile et de l'avant-corps sud de l'hôtel Chartraire de Montigny ainsi que d'autres menuiseries, principalement des lucarnes de l'étage sous comble de l'hôtel du Commandant Militaire.

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX PROJÉTÉS

I. GÉNÉRALITÉS

Les travaux seront réalisés en une seule tranche, par un lot unique.

La durée globale des travaux sera de 24 mois (plus un mois de préparation), avec interventions sur site limitées sur les périodes d'avril à octobre inclus, en 2027 et en 2028.

Ces deux phases de travaux devront représenter des masses de travaux similaires.

Les travaux seront réalisés en site occupé, les bureaux devront être occupables pendant les phases, hors intervention (occultations provisoires, nettoyage, etc).

La répartition des travaux sur 2 années, hors mois les plus froids, permettra une meilleure gestion des bureaux et des contraintes du site occupé et une répartition des paiements sur plusieurs exercices.

Pour permettre aux utilisateurs des locaux d'anticiper la mise à disposition des bureaux et salles, l'entreprise retenue devra remettre un planning général d'intervention pour l'ensemble de l'opération, en amont du démarrage des travaux. Celui-ci sera à affiner menuiserie par menuiserie pour chacune des phases, de concert avec les utilisateurs.

A/ INSTALLATIONS DE CHANTIER ET ÉCHAFAUDAGES

Les locaux pour la base vie du chantier seront mis à disposition par la DRAC, Maître d'Ouvrage : vestiaires H/F, sanitaires, réfectoire, bureau de chantier, compris branchements électricité et eau. Ces locaux seront à aménager suivant les normes et règlements en vigueur par l'entreprise titulaire du lot unique (mobilier, frigo, micro-ondes, etc). Les dispositions des installations de chantier seront définies pendant la période de préparation, en concertation entre le Maître d'Ouvrage le MOE et l'entreprise.

L'entrepreneur devra mandater un huissier afin d'établir un constat photographique et descriptif exhaustif des ouvrages existants, intérieurs et extérieurs. Il servira de référence pour les éventuelles dégradations des ouvrages existants. Il sera établi en présence du Maître d'œuvre et d'un représentant du maître d'ouvrage. L'entreprise remettra un exemplaire numérique par voie électronique.

L'entreprise aura à sa charge la fourniture du panneau de chantier, selon la maquette fournie par le MOA, sa pose à l'emplacement choisi avec le MOA et le MOE, son entretien et son remplacement éventuel si nécessaire en cours de chantier, sa dépose en fin de chantier. Elle aura à sa charge toute la signalétique nécessaire à la bonne orientation des personnes ayant accès aux locaux de la DRAC.

L'entreprise aura à sa charge la mise en œuvre d'échafaudages extérieurs afin d'assurer la sécurité des interventions, et ce, pour toutes les étapes de la restauration. Elle devra également prévoir un échafaudage intérieur roulant selon les besoins.

B/ NETTOYAGE DE CHANTIER

L'entreprise aura à sa charge les nettoyages réguliers en cours de chantier des zones de travaux, des locaux de chantier mis à sa disposition par le maître d'ouvrage, des zones de stockage, et le nettoyage de fin de chantier avec la remise en état du site en fin de chantier.

Elle prévoira également une prestation de nettoyage des intérieurs pour la remise en état des locaux (bureaux, salles de réunions, circulation, etc.) à la fin de chaque période d'intervention dans chacun d'eux pour permettre à l'utilisateur d'occuper pleinement les locaux dans l'intervalle des travaux.

C/ PROTECTIONS

L'entreprise prendra l'ensemble des mesures nécessaires à la protection des ouvrages existants et la réalisation d'un dispositif étanche garantissant un isolement à l'intérieur des locaux, des zones ponctuelles de chantier, à la poussière, aux variations de température extérieure, etc... et cela pendant la durée des interventions sur chacune des baies en restauration et en remplacement.

Les fermetures provisoires des baies déposées devront être assurées par makrolon double épaisseur avec trappe de ventilation manipulable pour l'aération des bureaux.

Après repose d'une menuiserie restaurée ou pose d'une menuiserie neuve, l'entreprise devra la protection extérieure de sa menuiserie, le temps de réaliser les calfeutrements.

D/ PROTOCOLE PLOMB

L'entreprise aura à sa charge la fourniture, l'installation et l'entretien pour toute la durée des travaux, puis la dépose, d'une cabine plomb pour ses travaux sur les ouvrages plombés : douche de décontamination avec circuit propre/sale spécifique à installer à l'emplacement qui lui sera indiqué par le MOA.

Elle inclura dans ses prix toutes les précautions à prendre pour le travail sur des ouvrages plombés : protections étanches des zones de travaux vis-à-vis des usagers de la DRAC, équipements de protection individuels des ouvriers intervenants sur les ouvrages à risque, temps de décontamination post-intervention, etc...

E/ ACCOMPAGNEMENT

L'entreprise aura à sa charge les calfeutrements extérieurs des menuiseries au mortier de chaux.

La remise en état des tableaux de baie en intérieur, après pose ou repose des menuiseries, est à la charge de l'entreprise. Elle prévoira les ragréages éventuels dans les encadrements en pierre de taille, tous les raccords d'enduits, toutes les reprises de doublage plâtre, toutes les révisions et restaurations des panneaux bois, des boiseries et des tablettes d'appui avec remise en peinture, etc.

L'entreprise prévoira des compléments de peinture alkyde sur l'encadrement de la menuiserie, en raccord avec la menuiserie restaurée ou neuve. Les défauts de peinture sur l'allège et le tableau de la menuiserie seront repris (compris décapage et raccords).

Ces travaux de remise en état seront réalisés immédiatement après la pose ou repose des menuiseries neuves ou restaurées. Ils font partie intégrante des travaux, suivront le même calendrier et les mêmes procédures de phasage eu égard aux utilisateurs.

II. RESTAURATION DES MENUISERIES

Se référer aux fiches menuiseries et aux pièces graphiques

A/ GÉNÉRALITÉS

- Certaines menuiseries des façades C0d, C1a, C1b, C2c, CAa et CAb, seront remplacées par des menuiseries neuves à double vitrage étirés / float. Les verres doubles devront présenter une différence de teinte minime avec le verre étiré simple. Les intercalaires entre vitres devront être noirs, lisses et continus (sans percement), sauf sur validation de l'Architecte en chef, en fonction des contraintes d'épaisseur. Les faux petits-bois sont proscrits.
- Toutes les autres menuiseries seront restaurées en conservation, sauf exception, suivant leur degré de dégradation : en simple révision, restauration légère ou restauration lourde (voir plus bas).
- Suivant les cas, les vitrages seront à remplacer par un verre feuilleté ou un double vitrage. Le vitrage isolant feuilleté, comprenant un verre étiré en face externe, sera posé au mastic en approfondissant les feuillures. Les verres feuilletés devront présenter des différences de teintes minimales avec le verre simple étiré. Les doubles vitrages suivront le même protocole.
- Si les joints d'étanchéité en rainure sont inexistantes ou défectueux, ils seront mis en œuvre ou remplacés, excepté pour les menuiseries très anciennes. Les joints en rainure seront posés au niveau des recouvrements de montants et d'appuis - le recouvrement de traverse haute sera laissé libre de joints pour ventilation naturelle.
- Tous les volets intérieurs seront décapés, restaurés et repeints à la peinture type Celtais Express Laque Satinée de chez Hintzy.
- Les menuiseries ne disposant pas d'occultation intérieure (RV-201 à 206 et 208 à 210, C1a-202 à 206, C1b-202-204-206-208, C2c-203 et 207, C2d-104 et 105, CAa-203 et 206, CAb-102 et 202, JAa-201) seront équipées de volets bois intérieurs peints.
- Pour les menuiseries neuves, la quincaillerie existante sera restaurée et réutilisée, suivant avis de l'architecte en chef, sauf lorsque la menuiserie neuve diffère fortement de la menuiserie précédente remplacée, ou si la quincaillerie existante n'est pas accordée à la qualité des ouvrages

- Pour les menuiseries restaurées, la quincaillerie sera révisée ou restaurée en fonction de son état sanitaire.
- La mise en peinture sera réalisée en atelier pour les pièces restaurées en atelier.
- Les menuiseries RV-008 à 010 et RV-108 à 110 seront simplement révisées, la face extérieure sera mise en teinte.

B/ RÉVISION DES MENUISERIES

La révision comprendra :

- Dépose des ouvrants pour traitement en atelier ; dormants et pièces d'appui traités sur place
- Lorsque le vitrage est remplacé, selon les cas :
 - la dépose des vitrages
 - l'approfondissement des feuillures et la pose de verres feuilletés de type Verre étiré Restover 3mm / Eva / Planibel G 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 6,8mm, $U_g = 3,6 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 68% ou double vitrage type Verre étiré Restover 3mm / Krypton 6 mm / Verre à couche ITR Climaguard Premium 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 12 mm, $U_g = 1.4 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 63.8%
 - la réfection de tous les mastics
- la préparation des subjectiles : masticage, ponçage
- la reprise ponctuelle des bois
- la création sur la pièce d'appui de canal et de trous de buée pour l'évacuation des eaux de condensation et d'infiltration lorsqu'ils n'existent pas
- la mise en œuvre systématique de joints en rainure quand inexistant, au niveau des montants et appuis - le recouvrement de traverse haute sera laissé libre de joints pour ventilation naturelle.
- la préparation des supports :
 - pour les menuiseries les plus anciennes (XVIII^e), conservation des peintures anciennes sous la nouvelle couche de peinture : décapage manuel, en recherche des peintures dégradées. Le traitement chimique par bain est exclu.
 - pour toutes les autres menuiseries, décapage complet. Le traitement chimique par bain est exclu.
- la remise en teinte 3 couches (RAL 7030) à la peinture type Celtalis Express Laque Satinée de chez Hintzy.
- Repose des ouvrants et mise en jeu

C/ RESTAURATION LÉGÈRE

La restauration légère se fera en atelier et comprendra :

- la dépose et amenée en atelier pour restauration
- lorsque le vitrage est remplacé, selon les cas :
 - la dépose des vitrages
 - l'approfondissement des feuillures et la pose de verres feuilletés de type Verre étiré Restover 3mm / Eva / Planibel G 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 6,8mm, $U_g = 3,6 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 68% ou double vitrage type Verre étiré Restover 3mm / Krypton 6 mm / Verre à couche ITR Climaguard Premium 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 12 mm, $U_g = 1.4 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 63.8%
 - la réfection de tous les mastics
- la reprise de bois en recherche (réparation des pièces gercées, purge, bouchement de fissures, masticage, remplacement partiel ou total des profils...)
- la remise en jeu de la menuiserie et de la serrurerie (avant et après remise en teinte)
- la réfection des noix et contre-noix, gueule de loup, moutons, feuillures, etc.
- la réfection voire le remplacement des équerres
- la création sur la pièce d'appui de canal et de trous de buée pour l'évacuation des eaux de condensation et d'infiltration lorsqu'ils n'existent pas (sauf sur les baies datées jusqu'au XVIII^e soit: RV-103; C1c-104 et 105 ; C1d-107 et 108; C2c-108 et 109; CAb-001 et 101; CAd-101)
- la mise en œuvre systématique de joints en rainure quand inexistant (sauf sur RV-103; C1c-104 et 105 ; C1d-107 et 108; C2c-108 et 109; CAb-001 et 101; CAd-101), au niveau des montants et appuis - le recouvrement de traverse haute sera laissé libre de joints pour ventilation naturelle.
- la préparation des supports :

- pour les menuiseries les plus anciennes (XVIII^e), conservation des peintures anciennes sous la nouvelle couche de peinture : décapage manuel, en recherche des peintures dégradées. Le traitement chimique par bain est exclu.
- pour toutes les autres menuiseries, décapage complet. Le traitement chimique par bain est exclu.
- la préparation des subjectiles : masticage, ponçage, couche d'impression sur pièces neuves
- la remise en teinte 3 couches (RAL 7030) à la peinture type Celtais Express Laque Satinée de chez Hintzy.
- la repose et mise en jeu

D/ RESTAURATION LOURDE

La restauration lourde se fera en atelier et comprendra :

- la dépose et amenée en atelier pour restauration
- lorsque le vitrage est remplacé, selon les cas :
 - la dépose des vitrages
 - l'approfondissement des feuillures et la pose de verres feuilletés de type Verre étiré Restover 3mm / Eva / Planibel G 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 6,8mm, $U_g = 3,6 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 68% ou double vitrage type Verre étiré Restover 3mm / Krypton 6 mm / Verre à couche ITR Climaguard Premium 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 12 mm, $U_g = 1.4 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 63.8%
 - la réfection de tous les mastics
- le désassemblage et réassemblage des pièces pour les ouvrages en bois ; couche d'impression avant assemblage
- le remplacement ou la réparation par enture de pièces dégradées, telles que montants ou petits-bois. Les parties neuves seront en chêne massif de classe A.
- la reprise de bois en recherche (réparation des pièces gercées, purge, bouchement de fissures, masticage, remplacement partiel ou total des profils...)
- la remise en jeu de la menuiserie et de la serrurerie (avant et après remise en teinte)
- la réfection des noix et contre-noix, gueule de loup, moutons, feuillures, etc.
- la réfection voire le remplacement des équerres
- la création sur la pièce d'appui de canal et de trous de buée pour l'évacuation des eaux de condensation et d'infiltration lorsqu'ils n'existent pas (sauf sur les baies datées jusqu'au XVIII^e soit: RV-103; C1c-104 et 105 ; C1d-107 et 108; C2c-108 et 109; CAb-001 et 101; CAd-101)
- la mise en œuvre systématique de joints en rainure quand inexistant (sauf sur RV-103; C1c-104 et 105 ; C1d-107 et 108; C2c-108 et 109; CAb-001 et 101; CAd-101), au niveau des montants et appuis - le recouvrement de traverse haute sera laissé libre de joints pour ventilation naturelle.
- la préparation des supports :
 - pour les menuiseries les plus anciennes (XVIII^e), conservation des peintures anciennes sous la nouvelle couche de peinture : décapage manuel, en recherche des peintures dégradées. Le traitement chimique par bain est exclu.
 - pour toutes les autres menuiseries, décapage complet. Le traitement chimique par bain est exclu.
- la préparation des subjectiles : masticage, ponçage, couche d'impression sur pièces neuves
- la remise en teinte 3 couches (RAL 7030) à la peinture type Celtais Express Laque Satinée de chez Hintzy.
- la repose et mise en jeu

E/ RESTAURATION LOURDE +

La restauration très lourde est une restauration lourde plus poussée pour laquelle davantage de pièces pourront être remplacées. Tout comme la restauration lourde, elle se fera en atelier et comprendra les mêmes prestations :

- la dépose et amenée en atelier pour restauration
- lorsque le vitrage est remplacé, selon les cas :
 - la dépose des vitrages
 - l'approfondissement des feuillures et la pose de verres feuilletés étirés de type Verre étiré Restover 3mm / Eva / Planibel G 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 6,8mm, $U_g = 3,6 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 68% ou double vitrage type Verre étiré Restover 3mm / Krypton 6 mm / Verre à couche ITR Climaguard Premium

3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 12 mm, $U_g = 1.4 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 63.8%

- la réfection de tous les mastics
- la reprise de bois en recherche (réparation des pièces gercées, purge, bouchement de fissures, masticage, remplacement partiel ou total des profils...)
- la remise en jeu de la menuiserie et de la serrurerie (avant et après remise en teinte)
- la réfection des noix et contre-noix, gueule de loup, moutons, feuillures, etc.
- la réfection voire le remplacement des équerres
- la création sur la pièce d'appui de canal et de trous de buée pour l'évacuation des eaux de condensation et d'infiltration lorsqu'ils n'existent pas (sauf sur les baies datées jusqu'au XVIII^e soit: RV-103; C1c-104 et 105 ; C1d-107 et 108; C2c-108 et 109; CAb-001 et 101; CAd-101)
- la mise en œuvre systématique de joints en rainure quand inexistants (sauf sur RV-103; C1c-104 et 105 ; C1d-107 et 108; C2c-108 et 109; CAb-001 et 101; CAd-101), au niveau des montants et appuis - le recouvrement de traverse haute sera laissé libre de joints pour ventilation naturelle. la préparation des supports :
 - pour les menuiseries les plus anciennes (XVIII^e), conservation des peintures anciennes sous la nouvelle couche de peinture : décapage manuel, en recherche des peintures dégradées. Le traitement chimique par bain est exclu.
 - pour toutes les autres menuiseries, décapage complet. Le traitement chimique par bain est exclu.
- la préparation des subjectiles : masticage, ponçage, couche d'impression sur pièces neuves
- a remise en teinte 3 couches (RAL 7030) à la peinture type Celtais Express Laque Satinée de chez Hintzy
- la repose et mise en jeu

F/ REMPLACEMENT

Les menuiseries C0d-201, C1a-102 à 104 et 202 à 206, C1b-202 - 204 - 206 - 208, C2c-203-205-207, CAa-201-203-206 et CAb-S01 - 011 - 103 à 112, 202 - 204 - 206 - 208 - 211, seront entièrement remplacées au profit de menuiseries neuves à double-vitrage type Verre étiré Restover 3mm / Krypton 6 mm / Verre à couche ITR Climaguard Premium 3mm de MP vitrage ou équivalent, épaisseur 12 mm, $U_g = 1.4 \text{ w/(m}^2\text{K)}$, facteur solaire 63.8%.

Ces menuiseries seront en chêne massif de classe A et réalisées selon les détails de l'architecte ; la quincaillerie existante sera conservée, restaurée et complétée en tant que de besoin ; la protection sera une peinture type Celtais Express Laque Satinée de chez Hintzy.

Le remplacement comprendra :

- la dépose des pièces existantes
- la fabrication et couche d'impression avant assemblage
- la pose de la quincaillerie neuve ou en récupération de la quincaillerie de la menuiserie remplacée
- la mise en teinte en atelier
- la pose, compris les joints compribandes sur recouvrements d'appui et de montants
- la mise en jeu.

G/ QUINCAILLERIE

La restauration de la quincaillerie comprendra :

- Pour les pièces peu dégradées : le remplacement des petites pièces défectueuses, le remplacement des pièces qui ne sont pas d'origine et qui ne sont pas adaptées.
- Pour les pièces très dégradées : la dépose, le décapage chimique, la préparation des subjectiles et mise en teinte, le remplacement de pièces manquantes ou dégradées ponctuelles, la repose et la mise en jeu.

Le remplacement de la quincaillerie comprendra :

- La dépose des pièces à remplacer, la fourniture, la pose et la mise en jeu des pièces neuves. Choix des pièces neuves à soumettre à l'Architecte en chef. Pour les modèles anciens identifiés sur place, une réfection à l'identique pourra être demandée.